



Rapport financier semestriel au 30 juin 2020

Partie 1 – Rapport semestriel d'activité

Partie 2 – Information financière semestrielle résumée

Partie 3 – Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle résumée

Partie 4 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel

GROUPE
iliad

Société anonyme au capital de 13 113 262 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	S1 2020	S1 2019
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires total	2 784	2 607
Chiffre d'affaires services	2 688	2 486
EBITDAaL	876	802
Résultat opérationnel courant	218	243
Résultat net	208	62
Résultat net Part du Groupe	208	57
BILAN		
Actifs non-courants	14 505	11 550
Actifs courants	2 408	1 620
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>1 003</i>	<i>453</i>
Actifs destinés à être cédés	175	893
Total de l'actif	17 088	14 063
Capitaux propres	5 532	3 599
Passifs non-courants	7 766	6 904
Passifs courants	3 790	3 167
Passifs détenues en vue d'être cédés	0	393
Total du passif	17 088	14 063
TRESORERIE		
Capacité d'autofinancement	1 125	1 078
Droits d'utilisation et intérêts sur dettes locatives – Impact IFRS 16	-363	-332
Investissements France	-622	-779
Investissements Italie	-223	-161
Investissements fréquences ¹	-2	-69
Flux net de trésorerie Groupe (avant variation de l'endettement et dividendes)	-109	-600
Dividendes	-	-53
Endettement net	3 733	4 610

¹ Dont 1 million d'euros en Italie au S1 2020 (61 millions d'euros au S1 2019)

1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

En 20 ans, le Groupe Iliad (le « **Groupe** ») a connu une très forte croissance en France, avec de nombreuses évolutions technologiques et commerciales, il est passé d'un fournisseur d'Internet fixe bas débit à un fournisseur intégré fixe et mobile Très Haut Débit en priorisant les déploiements des dernières technologies et en commercialisant des offres simples. En mai 2018, le Groupe s'est étendu géographiquement en Italie et a gagné en 24 mois environ 8% de parts de marché. Le Groupe Iliad est ainsi devenu en 20 ans un des principaux acteurs des communications électroniques en France et en Italie, avec plus de 26 millions d'abonnés, un chiffre d'affaires de 2,78 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2020, et plus de 11 000 salariés.

La société Iliad SA est la société mère du groupe Iliad présent sous les marques commerciales Free en France et Iliad en Italie. Iliad SA est coté depuis 2004 sur Euronext Paris (symbole ILD).

Depuis le lancement de ses activités en Italie, le Groupe dispose de deux secteurs géographiques distincts (France B2C et Italie), désormais complété par le secteur France B2B :

Secteur France B2C

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des piliers suivants : simplicité des offres, excellent rapport qualité / prix et innovation.

Secteur Italie

Le 29 mai 2018, le Groupe a lancé son offre de téléphonie mobile en Italie et disposait, au 30 juin 2020, de 6,3 millions d'abonnés. Au cours du 1^{er} semestre 2020, le Groupe y a généré 312 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Secteur France B2B

Dans le cadre de son plan Odyssée 2024 le Groupe s'est fixé comme objectif de poursuivre son développement en France en adressant plus largement le marché des télécommunications en France en se diversifiant horizontalement via son entrée sur le marché du B2B, en s'appuyant sur ses infrastructures fixe et mobile d'envergures nationales.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

EBITDAaL : résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles, et de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires généré par la vente de services à l'abonné.

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1 Formation du chiffre d'affaires

Secteur France B2C

Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

Depuis la mise en place en 2018 d'une nouvelle approche commerciale plus rationnelle en termes de prix et de promotions, le Groupe a axé sa stratégie commerciale sous le sceau de la différenciation par l'innovation et la Fibre Free où ses investissements importants au cours de la dernière décennie ont placé le Groupe comme 1^{er} recruteur Fibre sur le marché français depuis 5 trimestres, renforçant son statut de premier opérateur alternatif sur la Fibre.

Le lancement de la Freebox POP le 7 juillet a été l'occasion pour le Groupe de simplifier sa gamme d'offres et d'en améliorer la qualité de connectivité. Depuis le 7 juillet 2020, le Groupe propose 4 offres fixes principales:

	Freebox POP	Freebox Delta	Freebox Révolution	Freebox mini 4K
INTERNET				
Fibre Optique	✓	✓ (Fibre 10 Gb EPON)	✓	✓
xDSL+4G		✓		
ADSL2+	✓	✓	✓	✓
VDSL2	✓	✓	✓	✓
WI-FI	✓	✓	✓	✓
TV				
Freebox TV (+ de 220 chaînes)	✓	Option	✓	✓
Plateforme OQEE	✓	✓		
Netflix	Option	✓	Option	Option
Prime Video	Option	✓		Option
CANAL+ Series		Option	Option	Option
Free Ligue 1 Uber Eats	✓			
TV by CANAL	Option en migration	✓	✓	
Compatible 4K	✓	✓		✓
Stockage	100 heures incluses	1 To (option)	250 Go	
Lecteur Blu-Ray™			✓	
Replay	✓	✓	✓	✓
Accès VOD Option	✓	✓	✓	✓
SON				
Système son Devialet		Option ²		
Compatible Dolby Atmos	✓			
ASSISTANT VOCAL				
Amazon Alexa		Avec Systeme Devialet		
OK Freebox		Avec Systeme Devialet		
Assistant Google	✓			✓
MAISON CONNECTÉE				
Centrale domotique		✓		
Pack sécurité Option		Option		
APPELS ILLIMITÉS				
Vers fixes de + de 110 destinations	✓	✓	✓	✓ ⁽¹⁾
Vers mobiles de France métrop et DOM	✓	✓	✓	Option
AUTRES OPTIONS				
Bouquet Cafeyn		✓		
Prime Music	Option	✓		Option
Youbox	Option	Option	Option	Option
Livraison rapide	Option	✓	Option	
PRIX MENSUEL				
12 premiers mois	29,99 €	39,99 €	19,99 €	14,99 €
Après 12 mois	39,99 €	49,99 € (39,99 € si pas d'option TV)	44,99 €	34,99 €

(1) + Algérie 5h sur le fixe

(2) 480 euros en une fois, 4 fois ou 48 fois

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, les offres de Free sont compatibles avec les différentes technologies Haut débit et Très Haut débit:

- via la Fibre optique (FTTH) qui, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 10 Gbit/s en réception et jusqu'à 700 Mbit/s en émission) ;

- via ADSL qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;
- via VDSL2 qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- par ailleurs, depuis le 24 Septembre 2019, le Groupe propose à ses abonnés une Box 4G+ (29,99€ par mois) qui permet de se connecter à Internet en très haut débit et en toute facilité. Avec cette offre, Free s'adresse aux personnes situées dans des zones non éligibles à la Fibre où les débits Internet fixe sont faibles mais qui bénéficient d'une bonne couverture 4G+. De même, la Freebox Delta permet via xDSL/4G de coupler le signal xDSL avec un signal 4G dans les zones où le débit est bas, permettant à l'abonné de bénéficier d'une vitesse jusqu'à 10 fois plus rapide que l'ADSL.

Les offres du Groupe permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **La téléphonie:** tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur Freebox vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de plus de 110 destinations selon le forfait. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre audiovisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total près de 600 chaînes. Freebox TV permet de recevoir dans son offre de base 220 chaînes. Avec l'offre TV by CANAL Panorama, 60 chaînes sont ajoutées dont 30 exclusives à l'offre Freebox TV. Environ 240 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), les meilleurs moments de la Ligue 1 Uber Eats (inclus dans les offres POP et Delta), la vidéo à la demande (VOD), les services de vidéo à la demande comme Netflix (S-VOD), l'abonnement aux bouquets et chaînes payantes (Canal+, Beln Sport...) ou des jeux vidéo. L'offre TV by CANAL permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en replay et de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC). L'offre Famille by CANAL permet de décliner l'offre TV by CANAL, exception faite des chaînes sports, aux abonnés Freebox Crystal et Mini 4K ;
- **Free propose des nouveaux usages pour le foyer** avec l'inclusion de LeKiosk et de la presse en illimité (Freebox Delta), de Netflix (toutes les Freebox), de piloter sa box grâce à la voix avec les assistants Ok Freebox et Alexa (Freebox Delta) et Google assistant (mini 4K). Le Groupe s'est lancé dans la domotique en 2018 avec l'ajout d'un hub domotique (Delta et Delta S) couplé à un pack sécurité pour veiller et surveiller son domicile. La Freebox POP, lancée en juillet 2020, permet notamment d'améliorer significativement la réception WiFi au sein du foyer avec l'inclusion d'un répéteur intelligent se connectant automatiquement à la Freebox ;
- **L'hébergement**, qui correspond (i) à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers souhaitant sécuriser leurs données, ou (ii) à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la vente de noms de domaines s'adressant essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible. Ces services sont facturés sur la base d'un abonnement mensuel ou annuel selon les offres ;

Offres mobiles

En 2020, le Groupe a continué de mettre l'accent sur l'amélioration du mix d'abonnés en faveur du Forfait Free 4G illimité. Ce focus passe notamment par le maintien, depuis 2018, d'une offre intermédiaire avec migration automatique sur le Forfait Free 4G illimitée au bout de 12 mois. Le prix de cette offre intermédiaire varie selon les périodes et était compris entre 9,99 euros/mois et 11,99 euros/mois sur les 6 premiers mois de l'année. De même, nous avons intensifié et poursuivi nos campagnes de migration proactive des abonnés 2 euros sur le forfait Free 4G illimitée.

Ainsi au 30 juin 2020, le Groupe proposait les offres mobiles suivantes :

	Forfait 2€	Forfait Free 4G
Conditions d'engagement	Sans engagement	Sans engagement
Téléphonie (de France et depuis l'Europe et DOM, vers les fixes et mobiles en France, Europe et DOM)	120 minutes d'appels (y compris vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine et vers les fixes de 100 destinations internationales)	Illimitée (y compris vers les mobiles des États-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales et depuis les États-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine)
SMS/MMS en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, Europe et DOM	Illimités	Illimités
Internet	50 Mo par mois en 3G/4G depuis la France et 50 Mo depuis l'Europe et les DOM	4G en illimité en France (100 Go par mois pour les non abonnés Freebox) et 25 Go par mois depuis Europe, DOM et 17 autres destinations
Prix	2 euros / mois	19,99 euros / mois (15,99 euros / mois pour les abonnés Freebox et 9,99 euros / mois pour les abonnés Freebox POP ²)

Ventes d'équipements (téléphones mobiles et players Delta)

■ Téléphones mobiles :

Le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 59 et 539 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 11 et 20 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

² Offre Freebox POP lancée le 7 juillet 2020

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

■ **Players Delta :**

Dans le cadre de son offre Freebox Delta, l'abonné devient propriétaire de son player Delta facturé au prix de 480 euros. L'abonné peut choisir librement son mode de règlement entre les différentes options proposées (comptant ou étalé sur 4 mois ou 48 mois).

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du Player par l'abonné.

Secteur France B2B

Le secteur France B2B est adressé via 2 segments, l'activité Services de Télécommunications aux entreprises (TPE, PME et Grandes Entreprises) et l'activité d'Hébergement qui se décline sous trois activités : (i) l'hébergement, qui correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données (ii) la colocation, qui consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un datacenter, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs (iii) le Cloud Computing, qui correspond à l'accès, via un réseau de communications électroniques, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables.

Italie

Depuis le 29 mai 2018, date du lancement de son offre mobile en Italie, le Groupe a rencontré un succès commercial incontestable et a terminé le 1^{er} semestre 2020 avec près de 6,3 millions d'abonnés soit environ 8% du marché mobile italien (hors machine-to-machine).

Au 1^{er} semestre 2020, le Groupe proposait 2 offres :

- 7,99 euros/mois intégrant :
 - les appels illimités vers les mobiles et fixes d'Italie, vers les mobiles des États-Unis et du Canada, vers les fixes de plus de 60 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie et d'Europe ;
 - SMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;
 - 50 Go/mois d'Internet mobile en 3G/4G/4G+ et 4 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe ;

Cette offre est sans engagement, sans coûts cachés, garantie à vie, et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro et le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés souhaitant être libres d'appeler et de naviguer en 4G/4G+ à un prix très compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné dispose également d'Internet mobile pour naviguer en Europe et de minutes illimitées vers l'international.

- 4,99 euros par mois, intégrant :
 - les appels illimités en Italie et vers plus de 60 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie ;
 - SMS/MMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;

- 40 Mo d'Internet mobile en 4G/4G+ et 40 Mo supplémentaires en roaming en Europe.

Par ailleurs, le Groupe propose en Italie une sélection des derniers iPhone Apple (iPhone XR, XS, XS Max, 11 et 11 Pro). Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement l'offre mobile de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément de l'offre mobile. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone.

1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

France

Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe

(i) Coûts liés aux offres DSL

Il existe différents coûts opérationnels liés aux offres DSL proposées par le Groupe, suivant que l'abonné soit dégroupé ou non, c'est-à-dire transitant sur le réseau propre du Groupe (hors boucle locale), ou dépendant d'une offre de gros proposée par l'opérateur historique.

Aujourd'hui la quasi-totalité de la base d'abonnés DSL du Groupe est en dégroupage total. Dans ce cadre, le Groupe supporte le coût de la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique, qui est de 9,46 euros par mois et par ligne au 1^{er} semestre 2020, ainsi que des coûts de maintenance.

(ii) Coûts liés aux offres Fibre

Dans les zones très denses, à mesure du déploiement de son réseau, le Groupe propose à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre Fibre. La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont plus élevées que sur les offres DSL, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique. L'objectif du Groupe consiste ainsi à maximiser la proportion de ses abonnés en Fibre, dans les zones éligibles, lorsque cela est techniquement possible.

Dans les zones de co-financement et zones RIP, la mise en place du partenariat avec InfraVia via la société Investissements dans la Fibre des Territoires ("IFT" détenue à 49% par le Groupe Iliad, voir aussi en 1.3.ii) depuis le mois de février 2020 modifie le modèle économique qui prévalait jusqu'en 2019. Jusqu'en 2019, et afin d'optimiser son niveau d'investissement, le Groupe était amené à procéder à certains arbitrages, en choisissant, à l'ouverture de certaines zones, de recourir à de la location en sus des investissements qu'il réalise. Dans ce cas, le coût opérationnel supporté par le Groupe était plus important que dans le cas où il co-investissait. Dorénavant, le Groupe Iliad recourra automatiquement à la location via IFT qui aura la charge de son côté de co-investir. Ce nouveau modèle implique des coûts opérationnels moyens généralement supérieurs au modèle qui prévalait jusqu'en 2019 mais compensés pour le Groupe Iliad par des investissements optimisés et une bonne visibilité sur sa structure de coûts.

Principaux coûts opérationnels des offres mobiles du Groupe

(i) Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS

Le coût de la terminaison d'appel est de 0,74 centime d'euro et le coût de la terminaison SMS est de 1 centime par SMS sur le 1^{er} semestre 2020.

(ii) Les coûts d'itinérance

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance 2G et 3G a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique en 2011. Le contrat a été prolongé afin de mettre en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de l'itinérance 2G/3G sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive et forte

des débits internet maximum par abonné en itinérance, qui plafonnent désormais à 384 kbit/s. Cette prolongation avec des débits réduits permet d'organiser une extinction ordonnée de la prestation d'itinérance, notamment pour les abonnés équipés d'un terminal 2G et pour les zones résiduelles où le réseau de Free Mobile est encore en cours de déploiement. En phase d'extinction progressive, la charge financière du contrat d'itinérance n'est désormais plus déterminante dans l'économie générale du groupe.

Italie

Contrat d'itinérance de type MOCN (Multi-Operator Core Network)

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat de MOCN (Multi-Operator Core Network) signé avec Wind/Tre en 2016. Ce contrat permet au Groupe, dès le 1^{er} jour, de proposer des services toutes technologies et de disposer d'une couverture nationale. Il est d'une durée initiale de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe. Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique ».

La facturation prévue par le contrat d'itinérance intègre une part fixe, correspondant à un achat de droit d'une certaine capacité sur la période initiale du contrat (reconnu en investissement selon les normes IFRS), et une part variable en fonction des volumes (minutes, SMS, MMS, Internet...) consommés. La majorité des coûts supportés par le Groupe sont variables en fonction des volumes consommés.

Le niveau de marge dépend donc du nombre total d'abonnés, du volume de trafic transporté sur le réseau du Groupe, ainsi que des habitudes de consommation des abonnés, notamment leur consommation de données mobiles. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en déployant ses propres sites.

Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS

En Italie, le Groupe supporte également le coût des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS. Le coût de la terminaison d'appel est régulé et est de 0,76 centime d'euro par minute depuis le 1^{er} janvier 2020. Le coût de la terminaison SMS n'est quant à lui pas régulé.

1.3 Investissements et dotations aux amortissements

France

Haut Débit (offres DSL)

(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec plus de 141 000 km de fibres, le Groupe a déployé un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Le Groupe poursuit l'extension de sa couverture en dégroupage en déployant de nouveaux NRA sur l'ensemble du territoire. Ainsi, au 1^{er} semestre 2020, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant près de 300 nouveaux NRA, et dispose ainsi de près de 14 900 NRA dégroupés sur l'ensemble du territoire. Il est également important de souligner que tous les équipements réseaux déployés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont compatibles avec la technologie VDSL2, et permettent ainsi aux abonnés éligibles de bénéficier des meilleurs débits possibles sur la boucle locale cuivre.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissements par abonné

Les principaux coûts opérationnels et investissements par abonné sont :

- la mise à disposition d'une box (dont le coût varie selon le modèle) ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

Déploiement d'un réseau « Fibre »

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de communications électroniques pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

Le déploiement Fibre s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

(i) Zones Très Denses (environ 7 millions de lignes)

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses, dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et à travers l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;
- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

(ii) En dehors des Zones Très Denses

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre

2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

a. Zones de cofinancement privé (environ 16 millions de lignes) :

L'offre proposée par l'opérateur historique et le second opérateur en charge de déployer le réseau dans cette zone permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée, au travers de l'acquisition de tranche de 5 %. Cette offre d'accès de l'Opérateur historique permet de cofinancer à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de transport entre le point de mutualisation et le NRO.

b. Zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique – reste de la France) :

Le déploiement des réseaux FTTH dans les zones d'initiative publique est réalisé sous de nombreuses formes pouvant nécessiter la conclusion d'accords avec soit les organismes publics en charge du déploiement des réseaux, soit les organismes privés en charge de leur commercialisation.

Partenariat avec InfraVia

En 2019, afin d'accélérer les déploiements en fibre optique dans les zones de cofinancement privé et zones RIP et renforcer son statut de premier opérateur alternatif sur le FTTH, le Groupe a fait le choix stratégique de s'appuyer sur un partenariat avec le fond d'infrastructure français InfraVia. Ce partenariat, finalisé le 28 février 2020, a vu la création d'une société dédiée ("IFT"), détenue à 49% par le Groupe Iliad, cofinçant la construction des nouvelles prises déployées et souscrivant à de nouvelles tranches de cofinancement. Cette société dédiée fournit depuis fin février 2020 à Free, dans le cadre d'un contrat de services de long terme, l'ensemble des services d'accès et d'information aux prises cofinancées et pourra également fournir les mêmes services à des opérateurs tiers.

(iii) Point d'avancement des déploiements Fibre

Après une année 2019 record, le Groupe a encore accentué son rythme au 1^{er} semestre 2020, tant en termes de nouvelles prises raccordables que de nouveaux abonnés raccordés en FTTH :

- Le nombre de prises raccordables a augmenté de près de 2,9 millions sur 6 mois, à 16,8 millions de prises à fin juin 2020 soit plus d'un foyer français sur deux (contre 11,5 millions un an auparavant). Les offres commerciales du Groupe en fibre sont désormais disponibles sur près de 6 100 communes (4 400 communes à fin 2019). Après avoir en 2018 finalisé la couverture horizontale des zones Très Denses, le Groupe a quasi finalisé le raccordement vertical avec un ratio d'environ 94% à fin juin 2020;
- le parc d'abonnés FTTH progresse de plus de 68% sur 12 mois, et atteint 2,2 millions d'abonnés au 30 juin 2020, le Groupe étant le 1^{er} recruteur d'abonnés fibre pour le 5^{ème} trimestre consécutif. Cette progression très forte s'explique par trois facteurs principaux :
 - une appétence croissante des foyers français pour la technologie FTTH,
 - l'ouverture progressive de la commercialisation des offres FTTH de Free en dehors des Zones Très Denses,
 - le succès de la réorganisation des procédures internes de raccordement des abonnés FTTH, avec notamment l'embauche et la formation de salariés spécialisés dans les raccordements d'abonnés.

Cette forte accélération des raccordements abonnés a permis au Groupe de consolider son positionnement de 1^{er} Opérateur alternatif dans le FTTH. Le Groupe a ainsi atteint dès le mois de mai 2020 son objectif de 2 millions d'abonnés Fibre en 2020 et en conséquence revoit à la hausse ses objectifs d'abonnements Fibre:

- atteindre 2,8 millions d'abonnés en 2020 et plus de 5 millions d'abonnés en 2024 (contre "2 millions d'abonnés en 2020 et plus de 4,5 millions d'abonnés en 2024" précédemment) ;

Les objectifs de déploiements restent inchangés et sont les suivants :

- atteindre 22 millions de prises raccordables en 2022 et environ 30 millions en 2024;

Un portefeuille de fréquences enrichi et complet

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5 MHz duplex dans les bandes 900 MHz et 2 100 MHz et de 20 MHz duplex dans la bande 2 600 MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille en 2015 et 2016 sur le territoire métropolitain en acquérant des fréquences supplémentaires dans le cadre de plusieurs processus de refarming défini par l'ARCEP. A fin juin 2020, le Groupe dispose d'un portefeuille de 55 MHz duplex équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

Suite à la procédure de réattribution des fréquences des bandes 900 MHz, 1 800 MHz et 2,1 GHz, dont les autorisations arrivent à échéance entre 2021 et 2024, le Groupe va bénéficier de fréquences supplémentaires dans les bandes 900 MHz et 2,1 GHz. En effet, par décision de l'Arcep du 15 novembre 2018, le Groupe bénéficiera ainsi de 3,7 MHz supplémentaires dans la bande 900 MHz et 9,8 MHz supplémentaires dans la bande 2,1 GHz.

Cette procédure permet un rééquilibrage progressif des portefeuilles de fréquences entre opérateurs. Les fréquences dans les bandes 900 MHz et 2,1 GHz seront disponibles pour Free Mobile à l'échéance des autorisations en cours, soit en 2021 et en 2024.

	Portefeuille de fréquences à fin juin 2020	Portefeuille de fréquences à fin 2024
700 MHz	2 x 10 MHz	2 x 10 MHz
900 MHz	2 x 5 MHz	2 x 8,8 MHz
1,800 MHz	2 x 15 MHz	2 x 15 MHz
2.1 GHz	2 x 5 MHz	2 x 14,8 MHz
2.6 GHz	2 x 20 MHz	2 x 20 MHz
Total	2 x 55 MHz	2 x 68,6 MHz

L'Arcep a lancé la procédure pour l'attribution de fréquences de la bande 3,4 - 3,8 GHz en France métropolitaine fin 2019. Free Mobile a déposé un dossier dans le cadre de cette procédure fin février.

Le 2 avril 2020, l'Arcep a indiqué que Free Mobile et ses 3 concurrents étaient qualifiés pour obtenir chacun un bloc de 50 MHz, au terme de la procédure, et participer aux enchères sur les 110 MHz restant à attribuer dans la bande. Du fait de la situation sanitaire, la tenue de ces enchères a été repoussée fin septembre.

Free Mobile ne sera donc attributaire de son autorisation d'utilisation des fréquences qu'elle aura obtenu (bloc fixe + enchères) et soumise aux redevances d'utilisation de ces dernières qu'au terme de la procédure, vraisemblablement dans le courant du dernier trimestre 2020.

Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe du Groupe et il repose sur des lignes de métiers qui pilotent l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Au 1^{er} semestre 2020, le Groupe a continué ses efforts dans le développement de son réseau, avec:

- **l'ouverture de près de 1 200 nouveaux sites 3G**, permettant ainsi au Groupe de disposer de plus de 18 200 sites à fin juin 2020, et ainsi de couvrir 98,2 % de la population;
- **la poursuite des déploiements de la technologie 4G**. Depuis le lancement de ses activités mobiles, le déploiement de la 4G constitue une priorité pour le Groupe et le 1^{er} semestre 2020 s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris depuis plusieurs années, avec (i) l'ouverture des fréquences 1 800 MHz sur plus de 1 050 sites supplémentaires et (ii) le déploiement sur l'ensemble du territoire des fréquences 700 MHz à travers plus de 3 600 sites supplémentaires soit près de 94% de l'ensemble des sites 4G du Groupe en France. La poursuite de la mise en service de ces nouvelles fréquences sur l'année a permis au Groupe de densifier sa couverture 4G, qui est de 97,3 % à fin juin

2020, ainsi que de renforcer la couverture à l'intérieur des bâtiments. Au 30 juin 2020, le Groupe compte près de 16 700 sites équipés en 4G;

■ **la poursuite des investissements dans son réseau de desserte (*backhaul*) fibre de ses sites mobiles.** Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles deviennent un point critique pour les opérateurs. Dès lors, et afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses abonnés, le Groupe a choisi de favoriser au maximum le raccordement de sites en fibre. À fin juin 2020, plus de 90% de ses sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre, permettant ainsi au Groupe d'offrir de meilleurs débits 4G à ses abonnés;

■ **la poursuite du développement de l'offre de colocation du réseau d'infrastructure passive mobile** auprès des autres opérateurs (*cf. Partenariat industriel stratégique avec Cellnex*).

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- licences : entre 15 et 19 ans ;
- installations générales : 10 ans ;
- installations techniques mobiles : 6 et 18 ans ;
- matériels : 3 à 5 ans ;
- autres : 2 à 10 ans.

Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au 30 juin 2020, le Groupe possède une présence physique complète grâce :

- à ses 90 Free Centers ;
- à son réseau de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». A fin juin 2020, le Groupe compte environ 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

Italie

Un portefeuille de fréquences équilibré de 265MHz (dont 45MHz duplex)

En novembre 2016, les autorités italiennes ont autorisé le transfert des différentes fréquences visées dans l'accord. Ainsi le Groupe a acquis en Italie un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Le prix d'acquisition de ce portefeuille de fréquences, de 450 millions d'euros, a été entièrement décaissé.

Par ailleurs, au cours du 2nd semestre 2017 le Groupe a versé un montant de 220 millions d'euros à l'Etat italien dans le cadre du processus de refarming et d'extension des fréquences 1 800MHz jusqu'en 2029.

L'attribution des fréquences 700MHz, 3,6GHz-3,8GHz et 26GHz-27GHz, utilisables pour la 5G, a eu lieu en octobre 2018. Dans ce cadre, le Groupe a acquis, pour un montant total de 1 193 millions d'euros :

- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 700MHz ;
- 20MHz dans la bande de fréquences 3,6-3,8GHz ;
- 200MHz dans la bande de fréquences 26,5-27,5GHz.

iliad Italia a ainsi renforcé son portefeuille de fréquences afin de poursuivre sa dynamique d'innovation, de développer rapidement une offre 5G et de répondre à la demande croissante de débit en Italie.

	Portefeuille de fréquences à fin juin 2020
700 MHz	2 x 10 MHz
900 MHz	2 x 5 MHz
1 800 MHz	2 x 10 MHz
2,1 GHz	2 x 10 MHz
2,6 GHz	2 x 10 MHz
3,6-3,8 GHz	1 x 20 MHz
26,5-27,5 GHz	1 x 200 MHz
Total	310 MHz

Selon les règles fixées pour les enchères et la Loi de Finances 2018 italienne (L.205/2017), les montants décaissés s'étalent sur la période 2018-2022 selon l'échéancier ci-dessous :

en m€	2018	2019	2020	2021	2022
Décaissements	144	9	55	27	959

Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Avec le succès rencontré en Italie depuis le lancement de ses opérations, le Groupe a fortement accéléré le déploiement de son réseau en propre :

- A fin juin 2020, le Groupe compte plus de 5 800 sites équipés en Italie, contre environ 4 000 à fin décembre 2019. L'accès au site a été notamment facilité par l'acquisition de sites décommissionnés par Wind/Tre, mais aussi par des sites disponibles auprès des grands bailleurs et opérateurs d'infrastructures ;
- Par ailleurs, le Groupe a continué à allumer ses sites en cours d'année et disposait à fin juin 2020 de 3 980 sites allumés en Italie, lui permettant ainsi de porter une partie du trafic sur son propre réseau ;
- Le déploiement du cœur de réseau et des interconnexions avec Wind/Tre pour la gestion du trafic dans le cadre de la solution de MOCN (*Multi-Operator Core Network*). Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique » ;

Le déploiement et la maintenance de nos infrastructures passives de télécommunications mobiles en Italie repose en partie sur un partenariat stratégique avec Cellnex signé en mai 2019 et conclu en décembre 2019. Ce partenariat a d'abord porté sur la cession de 2 185 sites, auquel s'ajoute un contrat de prestations d'accueil et de services de longue durée prévoyant un programme de construction de sites build-to-suit.

Déploiement d'un réseau de distribution en Italie

La distribution de l'offre mobile du Groupe en Italie s'appuie sur différents canaux :

- Distribution physique :
 - Un réseau de 15 boutiques dans des villes majeures d'Italie ;
 - Un réseau de près de 1 000 bornes de distribution de cartes SIM (Simbox) au sein de plus de 360 kiosques situés dans des zones de chalandises fréquentées, ces bornes sont adaptées aux spécificités locales en termes de réglementation, et notamment à la loi Pisanu, nécessitant une reconnaissance de l'abonné au moment de la souscription de l'abonnement ;
 - Accès à un réseau d'envergure nationale de revendeurs permettant aux abonnés de recharger leur offre mobile ;
- Distribution digitale :
 - Une distribution en ligne accessible depuis téléphone mobile, tablette ou ordinateur, permettant à l'utilisateur de souscrire son offre mobile en ligne et de recevoir sa carte SIM directement chez lui par service postal.

2 ELEMENTS CLES DU 1^{ER} SEMESTRE 2020

Les principaux éléments sur le 1^{er} semestre 2020 ont été les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2020	S1 2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires France	2 475	2 432	1,8%
<i>Par type de revenus</i>			
- Service Fixe	1 336	1 312	1,8%
- Service Mobile	1 041	997	4,4%
<i>dont facturé aux abonnés</i>	830	789	5,2%
- Equipements	103	126	-18,3%
- Eliminations France	-4	-3	Ns
<i>Par segment</i>			
- B2C	2 440	2 403	1,5%
- B2B	35	29	21,7%
Chiffre d'affaires Italie	312	177	76,2%
<i>Eliminations Groupe</i>	-3	-2	Ns
Chiffre d'affaires consolidé	2 784	2 607	6,8%
Chiffre d'affaires services France	2 377	2 309	2,9%
Chiffre d'affaires services Groupe	2 688	2 486	8,1%
<i>EBITDAaL France</i>	960	910	5,6%
- B2C	956	904	7,0%
- B2B	4	6	-14,8%
<i>EBITDAaL Italie</i>	-84	-108	-22,5%
EBITDAaL Groupe	876	802	9,4%
<i>Capex France</i> ⁽¹⁾	622	779	-20,2%
- B2C	612	771	-20,6%
- B2B	9	8	13,4%
<i>Capex Italie</i> ⁽¹⁾	223	161	38,8%
Capex Groupe ⁽¹⁾	845	940	-10,1%
Résultat opérationnel courant	218	243	-7,2%
Résultat opérationnel courant France	432	418	3,5%
Résultat opérationnel courant Italie	-214	-175	21,9%
Résultat net	208	62	Ns
Endettement net	3 733	4 610	-19,0%
Ratio d'endettement	2,16x	2,73x	-0,57x

(1) Hors fréquences

3 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2020 ET AU 30 JUIN 2019

<i>En millions d'euros</i>	S1 2020	S1 2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 784	2 607	6,8%
Chiffre d'affaires services	2 688	2 486	8,1%
Achats consommés	1 014	1 012	0,2%
Marge brute	1 771	1 595	11,0%
% CA	63,6%	61,2%	+2,4 pts
Charges de personnel	-160	-136	16,9%
Charges externes	-297	-259	14,7%
Impôts et taxes	-79	-63	25,0%
Dotations aux provisions	-32	-25	29,4%
Autres produits et charges d'exploitation	-11	-17	-35,3%
Dotation aux amortissements des droits d'utilisation	-315	-293	7,7%
EBITDAaL	876	802	9,4%
% CA	31,5%	30,8%	+0,7 pt
Charges sur avantages de personnel	-18	-14	32,9%
Dotations aux amortissements	-640	-545	17,3%
Résultat opérationnel courant	218	243	-9,9%
Autres produits et charges opérationnels	231	-2	Ns
RESULTAT OPERATIONNEL	450	241	86,8%
Charges d'intérêts	-39	-30	31,1%
Autres produits et charges financiers	-80	-42	89,3%
Charges d'impôt	-135	-82	65,0%
Résultat des sociétés mises en équivalence	13	-25	Ns
RESULTAT NET CONSOLIDE	208	62	Ns

a. Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

France	30/06/20	31/03/20	Var. sur 3 mois
Nombre total d'abonnés mobiles	13 406k	13 326k	+80k
- Dont Forfait Free 4G illimitée*	8 383k	8 278k	+105k
- Dont Forfait Voix	5 023k	5 048k	-25k
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	16,6	14,7	+1,9
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	6 572k	6 507k	+65k
- Dont Fibre	2 218k	1 975k	+243k
Nombre total d'abonnés France	19 978k	19 833k	+145k
Prises raccordables en Fibre	16 750k	15 400k	+1 350k
	T2 2020	T1 2020	T2 2019
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (en €) **	31,9	32,0	32,4
<i>Hors offre livres numériques</i>	31,9	32,0	31,6
ARPU Mobile facturé aux abonnés (en €) **	10,2	10,6	10,1
<i>Hors offre livres numériques</i>	10,2	10,6	9,8
	30/06/20	31/03/20	Var. sur 3 mois
Nombre total d'abonnés mobiles	6 260 k	5 806 k	+454k

* 50/100 Go pour les non abonnés Freebox

** voir définitions dans glossaire

(b) Chiffre d'affaires Groupe au 2^{ème} trimestre

En millions d'euros	T2 2020	T2 2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires France	1 242	1 219	1,9%
<i>Par type de revenus</i>			
- Service Fixe	672	658	2,2%
- Service Mobile	514	510	0,9%
<i>dont facturé aux abonnés</i>	408	405	0,7%
- Equipements	58	53	9,6%
- Eliminations France	-3	-2	Ns
<i>Par segment</i>			
- B2C	1 224	1 204	1,7%
- B2B	18	15	19,4%
Chiffre d'affaires Italie	162	96	68,2%
<i>Eliminations Groupe</i>	-2	-1	Ns
Chiffre d'affaires consolidé	1 402	1 314	6,7%
Chiffre d'affaires services France	1 186	1 168	1,6%
Chiffre d'affaires services Groupe	1 348	1 264	6,7%

Analyse de résultat France (B2C + B2B)

Le tableau suivant présente le compte de résultat du secteur France jusqu'au résultat opérationnel au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019:

<i>En millions d'euros</i>	S1 2020	S1 2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 475	2 432	1,8%
Chiffres d'affaires services	2 377	2 309	2,9%
Achats consommés	-716	-793	-9,8%
Marge brute	1 761	1 639	7,4%
% CA	71,1%	67,4%	+3,7 pts
Charges de personnel	-151	-130	15,9%
Charges externes	-233	-217	7,1%
Impôts et taxes	-78	-63	24,4%
Dotations aux provisions	-32	-25	29,4%
Autres produits et charges d'exploitation	-11	-17	-34,5%
Dotation aux amortissements des droits d'utilisation	-295	-277	6,4%
EBITDAaL	960	910	5,6%
% CA	38,8%	37,4%	1,4 pt
Charges sur avantages de personnel	-18	-13	33,4%
Dotations aux amortissements	-510	-479	6,6%
Résultat opérationnel courant	432	418	3,5%
Autres produits et charges opérationnels	181	-2	Ns
Résultat opérationnel	613	416	47,4%

(i) Chiffre d'affaires analysé par type de revenus

Chiffre d'affaires services Fixe

Le chiffre d'affaires services Fixe s'établit à 1 336 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020, en hausse de 1,8% (3,9% en excluant l'impact de l'offre de livres numériques), avec une amélioration de la tendance au 2^{ème} trimestre avec une hausse de 2,2% (4,7% en excluant l'impact de l'offre de livres numériques). Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes:

- **La base d'abonnés fixe totale enregistre un gain de 112 000 abonnés sur le semestre dont 65 000 sur le 2^{ème} trimestre soit la meilleure performance depuis 4 ans. Le Groupe retrouve une place de leader des recrutements fixes sur un trimestre pour la 1^{ère} fois depuis 7 ans.**
- **Cette performance est liée à un très bon momentum sur la fibre malgré les mesures de confinement : 458 000 nouveaux abonnés sur les offres Fibre du Groupe au 1^{er} semestre, 1^{er} recruteur pour le 5^{ème} trimestre consécutif avec 243 000 nouveaux abonnés au 2^{ème} trimestre.** La base d'abonnés Fibre s'établit à 2,22 millions d'abonnés à fin juin, soit une hausse de 70% en 12 mois, le taux de pénétration dans la base d'abonnés progressant de 13 points sur 12 mois à 33,7%. L'objectif d'atteindre 2 millions d'abonnés Fibre en 2020 a été atteint dès le mois de mai et le Groupe est en avance sur le plan Odyssee 2024 visant à atteindre au moins 4,5 millions d'abonnés Fibre en 2024 ;
- **Free offre une excellente qualité de service Fibre à ses abonnés,** avec le meilleur débit moyen descendant du marché à 479 Mbit/s, selon nPerf³. Par ailleurs, Free est le seul à proposer la technologie Fibre 10G à ses abonnés ainsi qu'un débit montant allant jusqu'à 700 Mbit/s ;
- **L'ARPU est en baisse de 10 centimes par rapport au 1^{er} trimestre 2020, à 31,9 euros et de 60 centimes par rapport au 2^{ème} trimestre 2019.** Contrairement au 2^{ème} trimestre 2019, l'ARPU ne bénéficie pas de l'effet positif de l'inclusion de l'offre de livres numériques. Hors impact des livres numériques, l'ARPU est en hausse de 0,9%. Le mix d'abonnés sur des offres à plus forte valeur ajoutée s'améliore, notamment grâce à la montée en puissance de la Fibre. Le rebond des recrutements tend toutefois, à court terme, à diluer l'ARPU compte tenu de la réduction dont bénéficient les nouveaux abonnés les 12 premiers mois.

Chiffre d'affaires services Mobile

Le chiffre d'affaires services Mobile enregistre une hausse de 4,4% sur le 1^{er} semestre à 1,04 milliard d'euros et de 0,9% sur le 2^{ème} trimestre à 514 millions d'euros. La croissance du chiffre d'affaires facturé aux abonnés est en hausse respectivement de 5,2% et 0,7%. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes:

- **Hausse des recrutements nets pour le 3^{ème} trimestre consécutif avec 80 000 nouveaux abonnés,** notre meilleure performance depuis 2 ans. Au 30 juin 2020, le Groupe comptait 13,4 millions d'abonnés mobiles, dont 8,4 millions d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) ;
- **Le mix d'abonnés continue de s'améliorer avec un gain de 105 000 abonnés sur le forfait Free 4G illimitée au 2^{ème} trimestre (50/100 Go pour les non abonnés Freebox).** A

³ Selon le baromètre nPerf des connexions Internet fixes en France métropolitaine publié le 27/07/2020 : Free N°1 en termes de débit descendant (479,07 Mb/s) et N°2 en débit montant (285,95 Mb/s) Internet moyens sur la Fibre optique (FTTH) en France métropolitaine sur le 1^{er} semestre 2020. Moyenne établie sur les 1 073 355 tests réalisés durant la période du 01 janvier 2020 au 30 juin 2020 sur des lignes en fibre optique (FTTH) par les utilisateurs de l'outil nPerf en France métropolitaine. Voir l'étude complète et la méthodologie sur www.nperf.com

fin juin 2020, ils représentaient 62,5% de la base d'abonnés mobiles contre 59,5% à fin juin 2019 ;

- **Une bonne performance du Mobile sur le semestre avec une hausse de 5,2% du chiffre d'affaires facturé aux abonnés** mais l'impact de la crise COVID-19 s'est fait ressentir au 2^{ème} trimestre où la hausse du chiffre d'affaires facturé aux abonnés n'a atteint que 0,7%. Hors impact livres numériques, la croissance du chiffre d'affaires facturé aux abonnés a atteint 4,0% au 2^{ème} trimestre contre 11,6% au 1^{er} trimestre. Nous estimons que l'impact de la crise COVID-19 a amputé le chiffre d'affaires facturé aux abonnés d'environ 20 millions d'euros ;
- **Le chiffre d'affaires Autres est en hausse de 1,5% sur le semestre à 211 millions d'euros (106 millions d'euros au 2^{ème} trimestre, en hausse de 1,5%).** Ce chiffre d'affaires, principalement composé des revenus d'interconnexions entre opérateurs sur les services de voix et de SMS, et peu contributeur en termes de marge, est, de manière structurelle, négativement impacté par la baisse du nombre de SMS au profit de la hausse des usages Internet mobiles mais comme au 1^{er} trimestre il a bénéficié d'une hausse du trafic voix consécutive au confinement de la population française ;
- **Un réseau 4G rapidement équipé en 700MHz : plus de 3 600 sites nouvellement dotés de fréquences 700MHz au cours du semestre, améliorant nettement la qualité de l'expérience pour les abonnés.** Free Mobile est d'ailleurs l'opérateur bénéficiant des meilleurs débits en 4G parmi les 3 opérateurs alternatifs selon nPerf⁴ (débit moyen descendant de 45 Mb/s), et est l'opérateur qui déploie le plus rapidement ses fréquences 700MHz sur une empreinte nationale. Les abonnés Free Mobile consomment en moyenne 16,6 Go par mois en 4G. Parallèlement au développement de son réseau 4G, le Groupe continue d'étendre son réseau mobile national et compte plus de 18 200 sites mobiles à fin juin 2020.

Equipements

Les ventes d'équipements sont en baisse de 18,3% sur le semestre à 103 millions d'euros avec toutefois une hausse au 2^{ème} trimestre de 9,6% à 58 millions d'euros. L'effet de base défavorable en 2020, compte tenu du lancement des ventes du Player Devialet de la Freebox Delta, est partiellement compensée au 1^{er} semestre par une hausse des ventes de terminaux mobiles.

(ii) Marge brute

La marge brute en France est en hausse de près de 4 points sur l'année, à 1 761 millions d'euros.

La hausse de la marge brute est principalement liée à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, mais elle s'améliore également en raison de la baisse des charges d'itinérance liée à la hausse de la couverture mobile en propre, de l'évolution favorable du mix d'abonnés mobiles ainsi que des gains de dégroupage venant avec la hausse du parc d'abonnés Fibre.

(iii) Charges de personnel

A fin juin 2020, l'effectif du Groupe (hors Italie) se compose de 10 681 salariés, en hausse de près de 448 salariés par rapport à fin juin 2019.

Cette hausse est liée aux embauches liées à l'accélération du Groupe sur les déploiements et raccordements Fibre, ainsi qu'à des recrutements sur l'activité mobile, l'activité d'hébergement et l'extension du réseau de distribution.

⁴ Selon le baromètre nPerf du 1^{er} semestre 2020 des connexions Internet mobiles en France métropolitaine publié le 07/07/2020. Sondage établi sur 554 142 test réalisés en 4G durant la période du 01 janvier 2020 au 30 juin 2020 par les utilisateurs de l'outil nPerf en France métropolitaine. Voir l'étude complète et la méthodologie sur www.nperf.com

(iv) Charges externes

Les charges externes augmentent de 7,1% sur le semestre pour atteindre 233 millions d'euros. La hausse de ce poste est expliquée par la hausse des charges locatives du réseau mobile liées au déploiement de près de 1 200 sites mobiles sur le 1^{er} semestre 2020 d'une part, et à l'accélération des déploiements et raccordements Fibre (hausse du nombre de prises raccordables de 46% en un an et 68% pour la base d'abonnés), entraînant des charges supplémentaires (location, maintenance, énergie, assurance, sous-traitance, droit de passage...).

(v) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en hausse de 24% sur le 1^{er} semestre, à 78 millions d'euros, en raison de l'augmentation du parc de sites mobiles.

(vi) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 32 millions d'euros au 1^{er} semestre. Ce poste est principalement constitué des dotations aux provisions pour impayés et pour litiges.

(vii) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent -11 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020.

(viii) Dotations aux amortissements des droits d'utilisation

Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation se sont élevées à 295 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020, en hausse de 6% sur 12 mois en raison notamment de l'augmentation du parc d'abonnés Haut et Très Haut Débit. Ce poste dérive de l'application depuis le 1^{er} janvier 2019 de la norme comptable IFRS 16, norme relative aux « Contrats de location ».

(ix) EBITDAaL France (B2C + B2B)

L'EBITDAaL France enregistre une hausse de 5,6% pour s'établir à 960 millions d'euros, soit une marge d'EBITDAaL de 38,8%, en hausse de 1,4 point par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Le 1^{er} semestre 2020 s'inscrit dans la continuité de 2019 qui fut la première année complète reflétant le plan de transformation du Groupe initié en mai 2018. Ce plan s'est accompagné d'un repositionnement du modèle économique et commercial, et d'une indépendance croissante des réseaux du Groupe.

Ce plan se reflète dans l'accélération des déploiements et raccordements Fibre, mais aussi dans l'amélioration du mix d'abonnés mobiles en faveur du Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Par ailleurs, la commercialisation des nouvelles Freebox s'accompagne de ventes d'équipements ayant un effet dilutif sur les marges.

Ainsi, sur le 1^{er} semestre 2020, les différents impacts sur la rentabilité du Groupe sont les suivants :

■ Impacts positifs :

- **Un levier opérationnel** lié à la croissance du chiffre d'affaires services mobile facturés aux abonnés de 41 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019 avec une contribution croissance du Fixe dont le chiffre d'affaires a augmenté de 23 millions d'euros sur 12 mois ;
- **La poursuite de l'ouverture de sites en 700 MHz et des déploiements de nouveaux sites, permettant au Groupe de bénéficier d'une couverture mobile plus homogène et de meilleure qualité**, favorisant ainsi la migration d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) ;

- **Hausse de la base d'abonnés Fibre**, le Groupe compte désormais 2,2 millions d'abonnés Fibre, entraînant des économies de coûts opérationnels en zones très denses ;

■ **Impacts négatifs :**

- **Hausse du nombre de sites mobiles**, entraînant une hausse des taxes, des charges de location et d'énergie ;
- **Déploiement du réseau Fibre** du Groupe et mise en place de la joint-venture avec InfraVia ("*IFT*"), générant davantage de charges de maintenance et de location ;
- **Manque à gagner suite à la crise COVID-19** essentiellement sur l'activité Mobile dû à la non-facturation des usages hors forfaits sur plusieurs semaines des abonnés Voix et la baisse des revenus du roaming (cf supra).

(x) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en France s'améliore de 3,5% à 432 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2020. Cette hausse s'explique par la hausse de l'EBITDAaL plus que compensant la hausse des amortissements (+6,6% sur 12 mois) liés à l'extension des réseaux Fibre et mobile du Groupe, et dans une moindre mesure à l'exercice de stock-options par des salariés du Groupe.

(c) Analyse de résultat du secteur Italie

Le tableau suivant présente le compte de résultat simplifié du secteur Italie au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019 :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2020	S1 2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires Italie	312	177	76,2%
Marge brute	11	- 44	-
EBITDAaL	- 84	- 108	-22,5%
% CA	- 27,0%	- 61,3%	-
Résultat opérationnel courant	- 214	- 175	21,9%
Résultat opérationnel	- 164	- 175	-6,6%

(i) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe en Italie est de 312 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2020 et de 162 millions d'euros sur le 2^{ème} trimestre. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Bonne performance commerciale depuis le début l'année malgré un contexte peu favorable à un nouvel entrant comme Iliad Italie, avec près de 1,0 million d'abonnés recrutés dont 454 000 au 2^{ème} trimestre.** Le Groupe compte 6,3 millions d'abonnés à fin juin 2020 soit environ 8% de part de marché 24 mois après le lancement ;
- **Le Groupe a continué de déployer son réseau mobile même durant le confinement, ainsi plus de 1 800 nouveaux sites ont été équipés et près de 2 000 nouveaux sites activés sur les 6 premiers mois de l'année.** Le Groupe porte une partie croissante de son trafic mobile sur son propre réseau ;

- **Le Groupe continue d'étendre son réseau de distribution en Italie.** Au 30 juin 2020, le Groupe comptait 15 boutiques, plus de 1 000 bornes de distribution de cartes SIM (Simbox) réparties au sein de 360 kiosques situés dans des zones de chalandises fréquentées.

(ii) Marge Brute

La marge brute en Italie a dépassé le point d'équilibre et s'affiche pour la 1^{ère} fois en positif avec une amélioration de la marge de plus de plus de 28 points sur 12 mois, à 11 millions d'euros.

La hausse de la marge brute est principalement liée à la baisse des charges d'itinérance liée à la hausse de la couverture mobile en propre et de l'augmentation du parc d'abonnés mobiles.

(iii) EBITDAaL

L'*EBITDAaL* du 1^{er} semestre 2020 en Italie ressort à -84 millions d'euros, pertes qui se réduisent de 22% sur 12 mois. Cette amélioration dérive de la hausse importante du chiffre d'affaires qui permet au Groupe de se rapprocher de la taille critique et de l'impact direct des efforts de déploiements réseau. Les principaux postes de coûts du Groupe, outre les coûts de MOCN comptabilisés au niveau de la marge brute, sont :

- **les charges afférant au réseau mobile du Groupe**, qui compte près de 5 800 sites équipés à fin juin, principalement composées des charges de location et des dotations aux amortissements des droits d'utilisation ;
- **les coûts d'interconnexion ;**
- **les charges de marketing et de publicité et des charges de structure** telles les charges de personnels et la relation abonnés.

(iv) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en Italie est de -214 millions d'euros, incluant les charges d'amortissements des éléments de réseau et des fréquences en hausse de 94% et liées au déploiement rapide du réseau.

b. Flux de trésorerie et investissements Groupe

<i>En millions d'euros</i>	S1 2020	S1 2019	Variation (%)
CAF Groupe	1 125	1 078	4,4%
Droits d'utilisation et intérêts sur dettes locatives – Impact IFRS 16	-363	-332	14,2%
Variation de BFR Groupe	2	-28	Ns
FCF opérationnel après IFRS 16	764	718	6,4%
Investissements France (hors fréquences)	-622	-779	-20,2%
Investissements Italie (hors fréquences)	-223	-161	38,5%
Impôts décaissés	-160	-115	39,1%
Autres	135	-194	Ns
FCF Groupe (hors fréquences, financement et dividendes)	-106	-531	-80,0%
Investissements fréquences France	-2	-8	Ns
Investissements fréquences Italie	-1	-61	Ns
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-109	-600	-81,9%
Dividendes	-	-53	Ns
Trésorerie de clôture	985	382	Ns

FCF Groupe :

Au cours du 1^{er} semestre 2020, le Groupe a poursuivi ses investissements dans ses réseaux Fibre et mobile en France et mobile en Italie, gagnant ainsi en autonomie et en rentabilité tout en offrant un meilleur service à ses abonnés. Le Groupe a investi près de 850 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 dans ses réseaux et 2 millions d'euros ses fréquences en France et en Italie.

Les principaux faits marquants sur le semestre ont été les suivants :

- Capacité d'autofinancement Groupe de 1,13 milliards d'euros, avant le remboursement et le décaissement des intérêts sur dettes locatives lié d'un montant de 363 millions d'euros (norme IFRS 16). Après retraitement de la norme IFRS 16, la capacité d'autofinancement s'affiche en hausse de 6%, la hausse en France absorbant les pertes opérationnelles en Italie ;
- Contribution quasi neutre de la variation de BFR (2 millions d'euros) au 1^{er} semestre malgré l'accélération des paiements des factures de nos sous-traitants TPE et PME pendant le confinement en France et en Italie ;

- Investissements France de 622 millions d'euros. Le Groupe a étendu son empreinte Fibre avec le déploiement de près de 2,9 millions de nouvelles prises raccordables, le raccordement de plus de 458 000 nouveaux abonnés en Fibre, investi dans la production et le stockage de la nouvelle Freebox POP, l'ouverture de plus de 3 600 sites en 700 MHz, et l'extension de son réseau mobile qui comptait plus de 18 200 sites au 30 juin 2020 ;
- Investissements dans le réseau et le MOCN en Italie pour 223 millions d'euros, le déploiement du réseau et l'activation de nouveaux sites se sont poursuivis au cours du 1^{er} semestre à un rythme soutenu malgré les contraintes liées au confinement ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 160 millions d'euros ;
- Autres : inclut notamment l'encaissement relatif aux opérations réalisées avec InfraVia (net des décaissements et coûts liés à ces transactions), les décaissements liés au programme de build-to-suit avec Cellnex, l'injection de capital dans la JV aux Caraïbes et les dividendes de TRM (Telecom Reunion Mayotte).

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé l'exercice avec une trésorerie disponible de 985 millions d'euros.

c. Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité ou de non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2020, l'endettement financier brut du Groupe s'établissait à 4 736 millions d'euros et l'endettement financier net à 3 733 millions d'euros (hors application de la norme comptable IFRS 16). Le Groupe dispose d'une liquidité ample d'abord héritée des produits de cession enregistrés en décembre 2019 et en février 2020 suite aux débouclages des opérations réalisées respectivement avec Cellnex et Infravia, puis accrue par les produits de la dernière émission obligataire, perçus le 17 juin 2020.

Le Groupe poursuit sa stratégie d'investissement dans des projets industriels majeurs, générateurs de flux de trésorerie futurs conséquents, tout en conservant une structure financière solide et un accès important aux financements. Ainsi, le Groupe présente au 30 juin 2020 un ratio d'endettement contenu à 2,16x l'*EBITDAaL*.

L'endettement financier brut au 30 juin 2020 est composé principalement des emprunts décrits ci-dessous.

(a) Dettes exigibles à moins d'un an

- Programme de NEU CP de 1 400 millions d'euros

Le Groupe dispose d'un programme de NEU CP à moins d'un an pour un montant maximal de 1 400 millions d'euros, renouvelé le 22 juillet 2020. Au 30 juin 2020, l'utilisation était de 510 millions d'euros, soit une réduction significative du poste sur le dernier semestre de 485 millions d'euros, suite à l'affectation d'une partie des produits de cessions d'actifs à Cellnex et Infravia, au remboursement de plusieurs échéances NEU CP.

- Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et Fibre, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de la BEI, à travers la mise en place plusieurs financements. Ces financements sont amortissables sur de longues périodes. Au 30 juin 2020, le Groupe disposait du contrat de financement à moins d'un an suivant avec la BEI :

- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2010 et avec une échéance finale en juillet 2020 – cette ligne est totalement amortie depuis le 28 juillet 2020;

(b) Dettes à plus d'un an

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

■ Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et Fibre, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de la BEI, à travers la mise en place plusieurs financements. Ces financements sont amortissables sur de longues périodes. Au 30 juin 2020, le Groupe disposait des contrats de financement à plus d'un an suivants avec la BEI :

- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2016 et avec une échéance finale en septembre 2030 ;
- Ligne de 300 millions d'euros, mise en place en 2018 et avec une échéance finale en décembre 2032.

■ Emprunts auprès de la KfW IPEX-Bank

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux fixes et mobiles en France et Italie, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de KfW IPEX-Bank, à travers la mise en place de plusieurs financements. Ces financements sont amortissables sur de longues périodes. Au 30 juin 2020, le Groupe disposait des contrats de financement suivants avec la KfW IPEX-Bank :

- Ligne de 90 millions d'euros, mise en place en 2017 et avec une échéance finale en mars 2028 ;
- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2019 et avec une échéance finale jusqu'à avril 2030, non utilisée au 30 juin 2020.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est basé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,90% et 1,20% par an.

■ Crédit revolving syndiqué de 1 650 millions d'euros – Echéance jusqu'à 2025

Le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit revolving syndiqué de 1 650 millions d'euros contractée auprès de plusieurs banques internationales, avec une maturité finale en 2025. Cette ligne n'est pas utilisée et donc entièrement disponible au 30 juin 2020.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,25 % et 1,20 % par an.

Les financements du Groupe auprès des établissements de crédit sont soumis au respect d'engagements financiers (ratio de leverage). Au 30 juin 2020, le Groupe respectait tous ses engagements.

Pour rappel, la liste des emprunts ci-dessus exclut les contrats de financement ayant été remboursés totalement par anticipation aux dates suivantes lors du premier trimestre 2020 :

- le 9 janvier 2020 : un crédit à terme syndiqué de maturité 2023 (500 millions d'euros d'encours)
- le 27 janvier 2020 : une ligne bilatérale de maturité 2023 (50 millions d'euros d'encours)
- le 28 février 2020 : une ligne BEI de maturité finale 2022 (83 millions d'euros d'encours)

Emprunts obligataires :

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2022

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l'émission d'une obligation d'un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 5 décembre 2022.

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2024

Le 5 octobre 2017, le Groupe a procédé à l'émission d'une obligation d'un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 1,5%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 14 octobre 2024.

■ Obligation dual tranche de 1 150 millions d'euros

Le 18 avril 2018, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations en deux tranches d'un montant total de 1 150 millions d'euros:

- Une première tranche d'un montant de 500 millions d'euros, présentant un coupon de 0,625% et remboursable au pair à l'échéance le 25 novembre 2021 ;
- Une seconde tranche d'un montant de 650 millions d'euros, présentant un coupon de 1,875% et remboursable au pair à l'échéance le 25 avril 2025.

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2026

Le 10 juin 2020, le Groupe a procédé à l'émission d'une obligation d'un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,375%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 17 juin 2026

Emprunts Schuldschein :

Le Groupe a procédé à l'émission de *Schuldscheindarlehen* (emprunts Schuldschein) le 22 mai 2019, pour un montant total de 500 millions d'euros en six tranches :

- Trois tranches fixes d'un montant total de 175 millions d'euros avec des taux de 1,400%, 1,845% et 2,038%, remboursables à terme respectivement aux échéances 22 mai 2023, 22 mai 2026 et 24 mai 2027 ;
- Trois tranches variables d'un montant total de 325 millions d'euros avec des marges de 1,40%, 1,70% et 1,80% et remboursables à terme respectivement aux échéances 22 mai 2023, 22 mai 2026 et 24 mai 2027.

Synthèse des lignes de financement du Groupe consenties à plus d'un an:

<i>En millions d'euros</i>	Échéance	Remboursement	Montant du financement	Montant utilisé	Montant disponible
<u>Lignes auprès d'établissements de crédit</u>					
BEI - 2016	septembre 2030	Amortissable	200	200	-
BEI - 2018	décembre 2032	Amortissable	300	300	-
KFW - 2017	mai 2029	Amortissable	90	81	-
KFW - 2019	octobre 2030	Amortissable	150	-	150
Crédit revolving syndiqué - 2018	juillet 2024	A terme	1 650	-	1 650
<u>Emprunts obligataires</u>					
Emprunt obligataire - 2015	décembre 2022	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2017	octobre 2024	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2018	nov. 2021 & avril 2025	A terme	500 & 650	1 150	-
Emprunt obligataire - 2020	juin 2026	A terme	650	650	-
Emprunt <i>Schuldschein</i>	mai 2023, 2026 & 2027	A terme	500	500	-

d. Répartition du capital au 30 juin 2020

Au 30 juin 2020, le capital social de la société Iliad se composait de 59 252 622 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 44 637 642 actions soit 75,33% du capital ;
- Public : 13 859 580 actions soit 23,39% du capital ;
- Auto-détention : 755 400 soit 1,27% du capital.

Au 30 juin 2020, il existe:

- deux plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 187 574 ;
- trois plans d'actions gratuites dont le nombre d'actions Iliad potentielles pouvant être émises est de 858 766.

2 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

a. Objectifs

L'épidémie actuelle de coronavirus a pour conséquences, outre les aspects humains, le ralentissement de l'activité économique dans certaines régions. Les impacts sociaux et financiers pour le Groupe Iliad sont pour l'instant limités. Néanmoins, cette épidémie pourrait impacter le Groupe Iliad et ses objectifs comme l'ensemble des entreprises évoluant dans le secteur des télécommunications (au travers notamment de la pénurie de certains composants électroniques et du ralentissement du déploiement de ses réseaux Fixe et Mobile...).

France

■ B2C

- Fixe:
 - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
 - 2,8 millions d'abonnés Fibre en 2020 et plus de 5 millions en 2024 (**objectifs révisés**);
 - 22 millions de prises raccordables à la Fibre à fin 2022 et environ 30 millions à fin 2024.
- Mobile:
 - Plus de 80% de la base d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée⁵ en 2024 ;
 - Plus de 25 000 sites en 2024 ;
 - Part de marché mobile de 25% à long terme.
- Finance:
 - Marge d'EBITDAaL France (hors B2B et vente d'équipements) de plus de 40% en 2020 ;
 - Compte tenu de l'accélération inattendue des abonnements Fibre, solde d'EBITDAaL-investissements France (hors activités B2B) supérieur à 700 millions d'euros en 2020 (**objectif révisé**) ;
 - Solde d'EBITDAaL-investissements France (hors activités B2B) d'environ 900 millions d'euros en 2021 (**objectif révisé**).

■ B2B

- Part de marché sur le marché des entreprises d'environ 4 à 5% en 2024 ;
- Chiffre d'affaires de l'activité entreprises d'environ 400 à 500 millions d'euros en 2024.

Italie

- Plus de 5 000 sites activés à fin 2020 (**objectif révisé**) ;
- Basé sur cet objectif de nombre de sites activés, nous attendons des pertes d'EBITDAaL 2020 en réduction par rapport à 2019 ;
- Avoir déployé 10 000 à 12 000 sites à fin 2024 ;

⁵ 50/100 Go pour les non abonnés Freebox

- Atteindre un équilibre en termes d'*EBITDAaL* avec moins de 10% de part de marché ;
- Lancement de nos activités Fixes avant l'été 2021 (**nouvel objectif**) ;
- Générer 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires en Italie sur le long terme.

b. Événements postérieurs à la clôture

- Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

c. Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou Fibre du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou Fibre du Groupe.

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur le dernier mois du trimestre.

ARPU Mobile facturé aux abonnés: inclut le chiffre d'affaires facturé à l'abonné divisé par le nombre total d'abonnés Mobile sur la période.

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires forfait et hors forfait directement facturé à l'abonné.

Chiffre d'affaires services : chiffre d'affaires hors ventes d'équipements.

EBITDAaL : résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles, et de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

Endettement net : différence entre les passifs financiers à court et long terme et la trésorerie disponible au bilan.

FCF : Free Cash Flow

Fibre : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

M2M : communications de machine à machine.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles France : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles Italie : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Iliad Italia, et qui ont été émis ou reçu une communication au moins une fois au cours des 3 derniers mois.

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

Prise raccordable Fibre : prise pour laquelle le lien entre le point de mutualisation et le point de branchement optique a été réalisé par l'opérateur d'immeuble, à laquelle le Groupe peut accéder en application de ses engagements de cofinancement, et pour laquelle les travaux de raccordement au réseau du Groupe sont achevés ou en cours d'achèvement.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*EBITDAaL*.



GROUPE ILIAD
INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE
30 JUIN 2020

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL.....	1
ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL	2
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL : ACTIF.....	3
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL : PASSIF	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL	6
NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2020.....	7
NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION EN NORMES IFRS.....	9
NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS	14
NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	16
NOTE 5 : DEPENSES D’INVESTISSEMENT	18
NOTE 6 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D’ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	20
NOTE 7 : DROITS D’UTILISATION ET DETTES LOCATIVES.....	21
NOTE 8 : QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET ET DANS L’ACTIF NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.....	22
NOTE 9 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	24
NOTE 10 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES	25
NOTE 11 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS.....	26
NOTE 12 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	30
NOTE 13 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS.....	31
NOTE 14 : ENGAGEMENTS	32
NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	34
NOTE 16 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	35
NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE	39

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL
--

En millions d'Euros	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2019
Chiffre d'affaires.....	2 784	2 607
Achats consommés	-1 014	-1 012
Charges de personnel	-160	-136
Charges externes	-297	-259
Impôts et taxes	-79	-63
Dotations aux provisions	-32	-25
Autres produits et charges d'exploitation	-11	-17
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation.....	-315	-293
EBITDAal (1)	876	802
Rémunérations en actions	-18	-14
Dotations aux amortissements et dépréciations.....	-640	-545
Résultat opérationnel courant	218	243
Autres produits et charges opérationnels	231	-2
Résultat opérationnel	450	241
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie.....	0	0
Coût de l'endettement financier brut.....	-39	-30
Coût de l'endettement financier net	-39	-30
Intérêts sur dette locative	-61	-25
Autres produits et charges financiers.....	-19	-17
Charge d'impôt	-135	-82
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence...	13	-25
Résultat net.....	208	62
<i>Résultat net :</i>		
▪ Part du Groupe	208	57
▪ Intérêts minoritaires	0	5
<i>Résultat par action (part du Groupe) :</i>		
▪ Résultat de base par action	3,56	0,98
▪ Résultat dilué par action	3,51	0,95

(1) Cf. définitions page 9

ÉTAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL

En millions d'Euros	Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2019
RESULTAT NET	208	62
➤ Éléments recyclables en résultat :		
▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change	0	-1
Effets d'impôts	0	0
	0	-1
➤ Éléments non recyclables en résultat :		
▪ Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles	0	-4
Effets d'impôts	0	1
	0	1
▪ Éléments non recyclables du résultat global des MEE	91	75
Effet d'impôt	-12	0
	79	72
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	79	71
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en résultat global	287	133
Résultat global :		
▪ Part du Groupe	287	128
▪ Intérêts minoritaires	0	5

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL : ACTIF

En millions d'Euros	Note	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Ecarts d'acquisition	5	294	294
Immobilisations incorporelles	5	3 729	3 729
Droits d'utilisation		3 089	2 873
Immobilisations corporelles	5	5 694	5 240
Participation dans les entreprises associées		1 380	982
Autres actifs financiers		63	61
Actifs d'impôts différés		235	185
Autres actifs non courants		22	20
ACTIF NON COURANT		14 505	13 384
Stocks		66	86
Actifs d'impôts exigibles		0	14
Clients et autres débiteurs		1 336	1 114
Autres actifs financiers		3	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 003	1 593
Créance liée à l'offre publique de rachat d'actions propres		0	1 400
ACTIF COURANT		2 408	4 209
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES		175	563
TOTAL DEL'ACTIF		17 088	18 156

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL : PASSIF

En millions d'Euros	Note	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Capital	10	13	13
Prime d'émission		464	464
Réserves consolidées		5 055	4 754
CAPITAUX PROPRES.....		5 532	5 231
<i>Dont</i>			
. Part du Groupe		5 523	5 222
. Intérêts minoritaires		9	9
Provisions à long terme	12	103	164
Passifs financiers	11	4 161	3 518
Dettes locatives non courantes		2 470	2 291
Impôts différés		9	9
Autres passifs non courants		1 087	1 333
PASSIFS NON COURANTS		7 830	7 315
Provisions à court terme.....	12	189	156
Dettes d'impôt.....		6	0
Fournisseurs et autres créiteurs		2 381	1 854
Passifs financiers	11	574	1 685
Dettes locatives courantes.....	7	576	515
Dettes liées à l'offre publique de rachat d'actions propres		0	1 400
PASSIFS COURANTS		3 726	5 610
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		17 088	18 156

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux
Capitaux propres Au 1er janvier 2019	13	439	-29	-17	3 185	3 591	15	3 606
Mouvements 2019								
▪ Résultat consolidé 2019					57	57	5	62
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts						0		
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				-1		-1		-1
✓ Impact des engagements de retraite				-3		-3	0	-3
✓ Impact des produits et charges comptabilisées en capitaux propres dans les sociétés mises en équivalence					75	75	0	75
Total des produits et des charges comptabilisés				-4	132	128	5	133
▪ Variation de capital de l'entreprise	0	24				24		24
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					-53	-53		-53
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales						0	0	0
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			-121	-1		-122		-122
▪ Impact des stocks options				10		10	0	10
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales					0	0	1	1
▪ Autres variations						0		0
Situation à la clôture au 30 juin 2019	13	463	-150	-12	3 264	3 578	21	3 599

Capitaux propres Au 1er janvier 2020	13	464	-60	-48	4 853	5 222	9	5 231
Mouvements 2020								
▪ Résultat consolidé 2020					208	208	0	208
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :						0		0
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				0		0		0
✓ Impact des engagements de retraite				79		79	0	79
✓ Impact des produits et charges comptabilisées en capitaux propres dans les sociétés mises en équivalence					0	0	0	0
Total des produits et des charges comptabilisés				79	208	287	0	287
▪ Variation de capital de l'entreprise	0	1 404				1 404		1 404
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					0	0		0
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales						0	0	0
▪ Acquisitions / cessions des actions propres		-1 404	1	1		-1 402		-1 402
▪ Impact des stocks options				16		16	0	16
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				-6	0	-6	0	-6
▪ Autres variations				2		2		2
Situation à la clôture au 30 juin 2020	13	464	-59	44	5 061	5 523	9	5 532

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL
--

En millions d'Euros	Note	30/06/2020	30/06/2019
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		208	62
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges	4	922	841
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-2	0
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		16	10
- / + Autres produits et charges calculés		68	29
- / + Plus et moins-value de cession		-248	0
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mise en équivalence		-12	25
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		952	967
+ Coût de l'endettement financier net		39	29
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		135	82
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		1 125	1 078
- Impôts versés (B)		-160	-115
+ / - Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)		2	-28
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A) + (B) + (C)		966	935
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	-863	-1 025
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		16	15
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisition de filiales et ajustement de prix		-51	-73
+ / - Incidence des variations de périmètre : sortie de filiales		0	0
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		10	0
+ / - Variation des prêts et avances consenties		-3	-9
+ / - Encaissements / Décaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		215	0
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)		-676	-1 092
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		0	0
. Versées par les actionnaires de la société mère		1 392	0
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0
. Sommes versées aux actionnaires lors de réduction de capital		-1 400	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		5	24
- / + Rachats et reventes d'actions propres		2	-122
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0	0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	-53
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		885	896
- Remboursements d'emprunts	11	-1 375	-33
- Remboursements de location financement	11	-8	-11
- Remboursements dettes locatives	7	-342	-312
- Intérêts financiers nets versés		-33	-14
- Intérêts sur dettes locatives versés		-21	-9
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (G)		-897	366
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)		0	0
= Variation de la trésorerie nette (E + F + G + H)		-606	209
Trésorerie d'ouverture		1 591	173
Trésorerie de clôture	4	985	382

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2020***1-1. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET EFFETS DU COVID-19 AU 30 JUIN 2020*****Effets de l'épidémie de Covid-19 sur les comptes consolidés résumés**

Les mesures prises par les gouvernements afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont perturbé les activités du Groupe Iliad au cours du semestre et ont affecté les états financiers semestriels du Groupe.

Les principales conséquences financières de cette épidémie pour le Groupe sont :

- une baisse des revenus issus des abonnés à l'étranger ;
- une baisse des revenus liée à l'extension temporaire des contenus des forfaits à faible valeur décidée par le Groupe ;
- une légère baisse des revenus des ventes d'équipements ;
- et l'achat d'équipements de protection contre le Covid-19.

Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes de bilan ou de compte de résultat sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à la crise. Les sujets concernés sont les suivants :

- la valorisation des actifs incorporels : une analyse interne a conclu à l'absence de nécessité de réaliser des tests de dépréciation au 30 juin 2020, cf Note 6 ;
- les impôts différés actifs liés aux pertes fiscales ont fait l'objet d'une évaluation en tenant compte des perspectives de résultats des entités concernées. Aucune dépréciation n'a été enregistrée au 30 juin 2020 ;
- et la dépréciation des créances clients : les clients du Groupe étant essentiellement des clients particuliers, le montant des dépréciations clients a peu évolué au 30 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les principaux surcoûts spécifiques induits par la gestion de la crise sanitaire sur le résultat d'exploitation sont les achats d'équipements de protection contre le Covid-19 pour 3,3 M€.

Les hypothèses et estimations de la comptabilité de couverture n'ont pas été impactées par l'épidémie de Covid-19.

Enfin, l'accès à la liquidité du Groupe a été préservé durant le semestre via, notamment, l'émission de nouvelles obligations.

Cession IFT

Le 28 février 2020, le Groupe Iliad a finalisé la mise en œuvre de son partenariat stratégique avec InfraVia au travers de la cession de 51% d'Investissements dans la Fibre des Territoires ("IFT") à InfraVia pour une valeur d'entreprise à 100% d'environ 600 millions d'euros. Créée à l'occasion du partenariat, IFT est une société dédiée à la gestion active des lignes fibres qui assure l'acquisition et l'exploitation des tranches de co-financement FTTH dans les zones moyennement denses et peu denses. Cette société fournit à Free, dans le cadre d'un contrat de services de très long terme sans engagement de volume, l'ensemble des services d'accès et d'informations aux prises cofinancées et pourra également fournir les mêmes services à des opérateurs tiers. La société IFT est consolidée selon la méthode de mise en équivalence dans les comptes du Groupe Iliad au 30 juin 2020.

OPRA

Iliad SA a annoncé le 27 janvier 2020 le succès de son augmentation de capital d'un montant de 1,4 milliard d'euros, augmentation de capital ayant pour objet de financer uniquement et intégralement l'offre publique de rachat initiée par la Société sur ses propres actions (l'« OPRA ») dont les résultats ont été annoncés le 16 janvier 2020, et s'est traduite par l'émission de 11 666 666 actions nouvelles, soit 19,7% du capital existant de la Société⁽¹⁾ à un prix de souscription de 120 euros par action. Au total, les actionnaires de la Société ont souscrit 940 888 Actions Nouvelles dont 813 342 Actions Nouvelles dans le cadre du délai de priorité donné aux actionnaires. Dans le cadre de l'Offre au Public, conformément à son engagement de souscription portant sur la totalité du montant de l'augmentation de capital, Holdco II⁽²⁾ a bénéficié d'une allocation prioritaire égale à la quote-part directe et indirecte de M. Xavier Niel au capital de la Société appliquée au nombre total d'Actions Nouvelles, soit 64,90%, et a souscrit au total 10 725 778 Actions Nouvelles.

A l'issue de cette opération, Xavier Niel détient indirectement environ 69% du capital de Iliad au travers des sociétés Holdco et Holdco II.

(1) Avant prise en compte des effets de la réduction de capital liée à l'OPRA.

(2) Société contrôlée indirectement à 100% par M. Xavier Niel, ayant la forme d'une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 16 rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris et dont le numéro d'immatriculation est 844 857 268 RCS de Paris (« Holdco II »)

1-2. EVOLUTION DU PERIMETRE AU 30 JUIN 2020

Les principales évolutions du périmètre du Groupe en 2020 sont détaillées ci-dessous :

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 30/06/2020	Pourcentage d'intérêt 31/12/2019	Méthode de consolidation de l'exercice
IFT 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	852 619 352	Paris	49.00%	100.00%	Mise en équivalence
ONLINE 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	97.58%	95.00%	Intégration Globale

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION EN NORMES IFRS
--

2-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur majeur du secteur des télécommunications en France et en Italie, avec plus de 26 millions d'abonnés.

Ces comptes consolidés résumés au 30 juin 2020 ont été arrêtés le 02 septembre 2020 par le Conseil d'Administration.

2.2. BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2020 a été préparé conformément à IAS 34 – « Information financière intermédiaire » et IAS 1 – « Présentation des états financiers ».

La norme IAS 34 prévoit que, s'agissant de comptes résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces comptes semestriels résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les données sont présentées sur la base de données en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

2.3. METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, telles qu'exposées dans les états financiers consolidés annuels pour cet exercice, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires :

- la charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice ;
- les engagements de retraite du semestre ont été estimés à partir des études actuarielles réalisées pour l'exercice 2019.

Le Groupe ILIAD a choisi de présenter un niveau de résultat supplémentaire :

➤ l'EBITDAaL

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations en actions.

2.4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

a) Normes, amendements de normes et interprétations applicables en 2020 :

- **Amendements à IAS 1 et IAS 8 : « définition du terme significatif ».** Les modifications clarifient la définition de « significatif » et la manière dont il convient de l'appliquer en incluant dans la définition les précisions qui figuraient jusqu'à présent ailleurs dans les normes IFRS. De plus, les explications accompagnant la définition ont été améliorées. Enfin, les modifications garantissent que la définition de « significatif » est uniforme dans toutes les normes IFRS.

- **Amendement à IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 : « Réforme des taux d'intérêt de référence ».** Ces amendements, conçus pour permettre aux entités de fournir des informations financières utiles pendant la période d'incertitude liée à la réforme de l'IBOR, modifient certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture. De plus, ces amendements obligent les entités à fournir aux investisseurs des informations supplémentaires sur leurs relations de couverture qui sont directement affectées par ces incertitudes.

- **Amendements à IFRS 3 intitulés "Définition d'une entreprise".** Cet amendement vise à clarifier le guide d'application afin d'aider les parties prenantes à faire la différence entre une entreprise et un groupe d'actifs lorsqu'elles appliquent la norme IFRS 3. Cette distinction est importante car un acquéreur ne comptabilise un goodwill que lorsqu'il y a acquisition d'une entreprise.

- **Interprétation d'IFRS 16 "Contrats de location".** Cette interprétation apporte des clarifications sur la durée exécutoire des contrats de location à durée indéfinie, résiliables par chacune des parties sous réserve d'un préavis, ou conclus pour une durée contractuelle initiale, et renouvelables par tacite reconduction, sauf résiliation par l'une des parties. Cette interprétation apporte également des clarifications sur le lien entre la durée exécutoire des contrats de location et la durée d'amortissement des agencements indissociables des biens loués.

Cette interprétation a conduit le Groupe Iliad à réévaluer la durée exécutoire sur les contrats à durée indéterminée avec préavis court au 30 juin 2020. L'impact de cette réévaluation au 30 juin 2020 sur les droits d'utilisation de Réseaux (contrepartie dette locative), est d'environ 70 M€.

Le Groupe ILIAD applique ces divers amendements et interprétations.

b) Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non applicables au 30 juin 2020 (non adoptées par l'Union Européenne) :

- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».** L'objectif de ces amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 (2011) relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise.

La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non). Le résultat partiel est comptabilisé lorsque la transaction porte sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise au sens d'IFRS 3, y compris lorsqu'il s'agit d'une filiale. Dans ce cas de figure, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états financiers de l'investisseur à concurrence seulement des intérêts des investisseurs non liés dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Par ailleurs, la date d'entrée en vigueur de ces amendements a été repoussée à une date indéterminée.

- **Amendements à IFRS 4 : « Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 ».** Les amendements, qui répondent aux commentaires des parties prenantes, visent à réduire les coûts en simplifiant certaines dispositions de la norme, rendre la performance financière plus facile à expliquer et faciliter la transition en reportant la date d'entrée en vigueur de la norme à 2023 et en fournissant un allègement supplémentaire pour réduire l'effort requis lors de la première application d'IFRS 17.
- **IFRS 14 "Comptes de report réglementaires".** L'objectif de cette norme intermédiaire est d'améliorer la comparabilité de l'information financière pour les entités qui exercent des activités à tarifs réglementés.
- **Amendement à IFRS 16 : « Allègements de loyer liés au Covid-19 ».** La modification exempte les locataires d'avoir à considérer des contrats de location individuels pour déterminer si les allègements de loyer liés à la pandémie de Covid-19 sont des modifications de contrats de location et permet aux locataires de comptabiliser ces allègements comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrats de location. Elle s'applique aux allègements de loyer liés au Covid-19 qui réduisent les paiements de location dus au plus tard le 30 juin 2021.

- **IFRS 17 « Contrats d'assurance ».** IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » publiée en 2004 comme une norme provisoire. IFRS 17 résout les problèmes de comparaison créés par IFRS 4 en exigeant la comptabilisation de tous les contrats d'assurance de façon homogène. Les obligations correspondantes seront comptabilisées à la valeur actuelle, et non plus au coût historique. L'information sera mise à jour régulièrement.

- **Amendements à IFRS 17 « Modification d'IFRS 17 ».** Les amendements, qui répondent aux commentaires des parties prenantes, visent à : réduire les coûts en simplifiant certaines dispositions de la norme, rendre la performance financière plus facile à expliquer et faciliter la transition en reportant la date d'entrée en vigueur de la norme à 2023 et en fournissant un allègement supplémentaire pour réduire l'effort requis lors de la première application d'IFRS 17.

L'impact éventuel de l'application de ces textes est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD.

NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Suite à l'acquisition de Jaguar Network début 2019 et aux souhaits de développement du Groupe sur le marché Entreprises en France, le Groupe a décidé de créer un nouveau secteur dit Entreprises.

Le Groupe dispose ainsi au 30 juin 2020 de trois secteurs identifiés sur la base des critères opérationnels :

- Secteur France (hors Entreprises)
- Secteur Italie
- Secteur Entreprises

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2020

En millions d'Euros	France	Italie	Entreprises	Consolidé
Chiffre d'affaires				
Chiffre d'affaires fixe	1 318	0	35	1 353
Chiffre d'affaires mobile	1 127	312	0	1 439
Eliminations	-4	-3	0	-7
Chiffre d'affaires total	2 440	309	35	2 784

Le chiffre d'affaires 2019 présenté selon les mêmes secteurs est le suivant :

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019

En millions d'Euros	France	Italie	Entreprises	Consolidé
Chiffre d'affaires				
Chiffre d'affaires fixe	1 335	0	29	1 364
Chiffre d'affaires mobile	1 068	177	0	1 245
Eliminations	-2	0	0	-2
Chiffre d'affaires total	2 401	177	29	2 607

Résultats du 1^{er} semestre 2020

En millions d'Euros	France	Italie	Entreprises	Consolidé
Résultat				
EBITDAal	958	-84	3	876
Rémunération en actions	-17	-1	0	-18
Dotations aux amortissements	-500	-129	-10	-640
Résultat opérationnel courant	440	-214	-7	218
Résultat net	366	-150	-8	208

Les résultats 2019 présentés selon les mêmes secteurs sont les suivants :

Résultats du 1^{er} semestre 2019

En millions d'Euros	France	Italie	Entreprises	Consolidé
Résultat				
EBITDAal	905	-108	5	802
Rémunération en actions	-14	0	0	-14
Dotations aux amortissements	-470	-67	-8	-545
Résultat opérationnel courant	420	-175	-2	243
Résultat net	214	-150	-2	62

Actifs hors titres mis en équivalence et options liées au 30/06/2020

En millions d'Euros	France	Italie	Entreprises	Consolidé
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles (VNC)	1 477	2 218	34	3 729
Droits d'utilisation (VNC)	2 622	445	22	3 089
Immobilisations corporelles (VNC)	5 251	409	34	5 694
Actifs courants hors trésorerie, actifs financiers et actifs d'impôt	1 224	169	9	1 402
Trésorerie	996	1	7	1 003

Passifs hors financiers et dettes d'impôts au 30/06/2020

En millions d'Euros	France	Italie	Entreprises	Consolidé
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	137	949	1	1 087
Passifs courants				
Fournisseurs et autres crédateurs	1 482	886	13	2 381

NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
--

Le détail des dotations nettes aux amortissements et provisions est le suivant :

En millions d'Euros	Note	30/06/2020	30/06/2019
Dotations aux amortissements :			
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	210	171
▪ Immobilisations corporelles	5.3	402	361
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	6	345	307
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions pour risques et charges	8	4	2
Reprises de provisions pour risques et charges :			
▪ Utilisées	8	-33	-1
▪ Non utilisées	8	-4	0
Autres		-2	1
Tableau des flux de trésorerie		922	841

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

En millions d'Euros	Note	30/06/2020	30/06/2019
▪ Acquisition d'immobilisations incorporelles	5.2	214	50
▪ Acquisition d'Immobilisations corporelles	5.3	772	812
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		1 795	2 282
. Impact réestimation et actualisation dettes		16	20
. en fin de période		-1 938	-2 147
▪ Autres		4	8
Tableau des flux de trésorerie		863	1 025

La trésorerie de clôture est composée des éléments suivants :

En millions d'Euros	Note	Trésorerie à la clôture au 30/06/2020	Trésorerie à la clôture au 30/06/2019
▪ Disponibilités		315	112
▪ Valeurs mobilières de placement		688	341
▪ Dettes financières à court terme		-18	-71
Tableau des flux de trésorerie		985	382

NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

5.1. ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'Euros	30/06/2020
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2020	294
Valeur nette au 30 juin 2020	294

En millions d'Euros	31/12/2019
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2019	215
Ecart d'acquisition lié à l'acquisition du Groupe Jaguar	79
Valeur nette au 31 décembre 2019	294

5.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'Euros	30/06/2020
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2020	3 729
Entrées :	
. acquisitions	209
. immobilisations générées en interne	5
Reclassement	-1
Autres	-3
Dotations aux amortissements	-210
Valeur nette au 30 juin 2020	3 729

En millions d'Euros	31/12/2019
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2019	3 938
Entrées :	
. acquisitions	155
. réestimation d'actif	0
. immobilisations générées en interne	12
Reclassement	0
Autres	-6
Dotations aux amortissements	-370
Valeur nette au 31 décembre 2019	3 729

5.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'Euros	30/06/2020
Valeur nette au 1^{er} janvier 2020	5 240
Acquisitions	772
Cessions	-20
Reclassement	1
Reclassement en actifs à céder	77
Variation de périmètre	43
Autres	-17
Dotations aux amortissements	-402
Valeur nette au 30 juin 2020	5 694

En millions d'Euros	31/12/2019
Valeur nette au 1^{er} janvier 2019	5 233
Acquisitions	1 732
Cessions	-414
Reclassement	-534
Variation de périmètre	21
Autres	-13
Dotations aux amortissements	-785
Valeur nette au 31 décembre 2019	5 240

Le Groupe ILIAD a maintenu son effort d'investissements dans ses projets de croissance comprenant notamment :

- L'accélération des investissements dans le cadre de son projet « fibre optique » (FTTH) en France avec notamment l'accélération des déploiements dans les zones de moyenne densité (ZMD), et l'intensification des raccordements d'abonnés ;
- des investissements relatifs aux activités mobiles en France et en Italie en raison de l'importante progression du déploiement de réseau et des upgrades des sites en 700MHz ;
- des investissements en lien avec le lancement des nouvelles Freebox ;
- les autres investissements relatifs aux activités fixes (incluant les investissements de réseau liés à l'augmentation du dégroupage, et les investissements abonnés liés aux modems et autres frais de raccordements) ;
- les investissements dans le secteur Entreprises.

NOTE 6 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le Groupe a mené une analyse interne afin d'apprécier si la valeur recouvrable des UGT France et Italie telles que calculées au 31 décembre 2019 pour les besoins des impairment tests des dites UGT pouvait être affectée ou non par la crise actuelle.

Compte tenu de la très bonne tenue de ses activités sur le semestre 2020 le Groupe a maintenu les hypothèses retenues dans le cadre de l'établissement de ses Business Plans de référence établis fin 2019, le Groupe a conclu qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de ses écarts d'acquisition et de ses actifs incorporels au 30 juin 2020 et qu'il n'était en conséquence pas nécessaire de réaliser des tests d'impairment au 30 juin 2020. Cette analyse est confortée par l'évolution favorable du cours de bourse du Groupe Iliad sur le 1^{er} semestre 2020.

De plus, les perspectives de croissance et de rentabilité de la nouvelle UGT « Entreprises » définie par le Groupe ne sont pas remises en cause et ne conduisent pas à une dépréciation des actifs liés.

NOTE 7 : DROITS D'UTILISATION ET DETTES LOCATIVES
--

En millions d'Euros	30/06/2020
Valeur nette au 1^{er} janvier 2020	2 873
Acquisitions (nouveaux actifs)	577
Cession	-15
Reclassement en actifs à céder	0
Variation de périmètre	2
Autres	-3
Dotations aux amortissements	-345
Valeur nette au 30 juin 2020	3 089

En millions d'Euros	31/12/2019
Valeur nette au 1^{er} janvier 2019	2 096
Acquisitions (nouveaux actifs)	1 726
Cession	-408
Reclassement en actifs à céder	0
Variation de périmètre	10
Autres	-23
Dotations aux amortissements	-528
Valeur nette au 31 décembre 2019	2 873

Le détail de la valeur nette comptable des droits d'utilisation des contrats de location est le suivant :

En millions d'Euros	30/06/2020			31/12/2019
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur nette
Réseaux	3 579	-792	2 787	2 637
Biens immobiliers	346	-60	286	217
Autres	33	-17	16	19
Total droits d'utilisation	3 958	-869	3 089	2 873

Les dettes locatives sont réparties comme suit :

En millions d'Euros	30/06/2020	31/12/2019
Non courants	2 470	2 291
Courants	576	515
Total	3 046	2 806

<p>NOTE 8 : QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET ET DANS L'ACTIF NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</p>
--

Le Groupe ILAD détient principalement quatre sociétés consolidées par mise en équivalence :

- Le 6 novembre 2015, la société ILIAD a pris une participation à hauteur de 50 % dans le capital social de la SAS Telecom Réunion Mayotte (TRM) pour un montant de 24 millions d'euros
- Le 6 avril 2018, la société ILIAD a pris une participation de 49% dans le capital social de la SAS NJJ Boru pour un montant d'environ 316 millions d'euros dans le cadre de l'opération Eir. Le même jour, la société NJJ Boru a pris une participation de 64,5% dans le capital de Eir.
Le Groupe détient ainsi une participation indirecte de 31,6% dans Eir, l'opérateur historique irlandais, aux côtés de NJJ, la holding personnelle de Xavier Niel, celle-ci devant acquérir une participation indirecte de 32,9% dans Eir.

L'investissement par Iliad et NJJ (via sa filiale NJJ Tara) a été réalisé au travers d'un véhicule commun, NJJ Boru (dont le Groupe détient 49%, et NJJ Tara, 51%).

- Le 23 décembre 2019, la société Iliad a cédé à Cellnex 70% des actions On Tower France pour un montant de 1 404 millions d'euros. On Tower France s'était vu apporter courant 2019 les infrastructures passives du réseau mobile de Free Mobile. Au 30 juin 2020 le Groupe conserve 30% des actions On Tower France.
- Le 28 février 2020, le Groupe Iliad a finalisé la mise en œuvre de son partenariat stratégique avec InfraVia au travers de la cession de 51% d'Investissements dans la Fibre des Territoires ("IFT") à InfraVia pour une valeur d'entreprise à 100% d'environ 600 millions d'euros. Au 30 juin 2020, le Groupe conserve 49% des actions de la société IFT.

Le résultat des sociétés mises en équivalence est le suivant :

En Millions d'Euros	30/06/2020	30/06/2019
Quote-part des résultats mis en équivalence	13	-25
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	13	-25

L'évolution de la valeur d'équivalence en 2020 et 2019 s'analyse comme suit :

En Millions d'Euros	30/06/2020	30/06/2019
A l'ouverture	982	318
Part du Groupe dans les entreprises associées	0	0
Ecarts d'acquisition	0	0
Titres mis en équivalence en début de période	982	318
Variations :		
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	13	-25
Dividendes payés	-10	0
Ecarts de conversion	0	0
Transferts, augmentations de capital et autres mouvements	0	0
Réductions de capital	0	0
Evolution du périmètre et acquisitions	319	0
Autres variations	76	75
Titres mis en équivalence à la fin de la période	1380	368

La principale variation au titre de l'évolution du périmètre concerne la mise en équivalence de IFT en 2020.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS
--

En millions d'Euros	30/06/2020
Valeur nette au 1^{er} janvier 2020	63
Acquisitions	3
Remboursements	0
Incidence des variations de périmètre	0
Cessions	0
Dotations aux provisions	0
Valeur nette au 30 juin 2020	66

En millions d'Euros	31/12/2019
Valeur nette au 1^{er} janvier 2019	56
Acquisitions	11
Ajustement de juste valeur	0
Remboursements	0
Incidence des variations de périmètre	0
Cessions	-4
Dotations aux provisions	0
Valeur nette au 31 décembre 2019	63

NOTE 10 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES**10.1. CAPITAL**

Toutes les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe Iliad sont exerçables.

Au cours du premier semestre 2020, 90 541 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant une augmentation du capital social de 20 KEuros.

L'offre publique de rachat d'action (OPRA) décrite en note 1 a entraîné l'annulation de 11 666 666 actions de la société. L'augmentation de capital réalisée le 27 janvier 2020 (cf note1) a pour sa part entraîné la création de 11 666 666 actions nouvelles.

Le capital a ainsi été porté de 13 110 KEuros à 13 130 KEuros au 30 juin 2020.

10.2. DIVIDENDES

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ILIAD réunie le 21 juillet 2020 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 2,60 Euros par action au titre de l'exercice 2019.

Le dividende a été mis en paiement le 29 juillet 2020, la date de détachement étant le 27 juillet 2020.

NOTE 11 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS

Les dettes financières sont réparties comme suit :

En millions d'Euros	30/06/2020	31/12/2019
Non courants	4 161	3 518
Courants	574	1 685
Total	4 735	5 203

Les variations des emprunts sont analysées ci-après :

En millions d'Euros	30/06/2020
Solde au 1^{er} janvier 2020	5 203
Nouveaux emprunts	885
Remboursements d'emprunts	-1 375
Variation concours bancaires	15
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	0
Autres	7
Solde au 30 juin 2020	4 735

En millions d'Euros	31/12/2019
Solde au 1^{er} janvier 2019	4 104
Nouveaux emprunts	1 135
Remboursements d'emprunts	-68
Variation des concours bancaires	-5
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	0
Variation de périmètre	23
Autres	13
Solde au 31 décembre 2019	5 203

Description des caractéristiques des principaux emprunts obligataires au 30 juin 2020

Le 26 novembre 2015, le Groupe ILIAD a conclu l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125 %. Cette obligation est remboursable au pair à échéance le 5 décembre 2022.

Le 5 octobre 2017, le Groupe ILIAD a conclu l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 1,500%. Cette obligation est remboursable au pair à échéance le 14 octobre 2024.

Le 18 avril 2018, le Groupe ILIAD a conclu l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant total de 1 150 millions d'euros. L'émission a été réalisée en deux tranches :

- une première tranche de 500 millions d'euros présentant un coupon annuel de 0,625% et remboursable au pair à échéance le 25 novembre 2021;
- une seconde tranche de 650 millions d'euros présentant un coupon annuel de 1,875% et remboursable au pair à échéance le 25 avril 2025.

Le 10 juin 2020, le Groupe ILIAD a conclu l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,375 %. Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 17 juin 2026.

Garanties données

Aucune garantie particulière n'a été consentie par le Groupe ILIAD en contrepartie des concours et des emprunts bancaires existants dont il dispose.

Description des caractéristiques des principaux contrats d'emprunts bancaires en cours au 30 juin 2020

Crédit syndiqué revolving de 1 650 millions d'euros :

Le Groupe ILIAD bénéficie depuis le 16 juillet 2018 d'une ligne de crédit syndiqué revolving de 1 650 millions d'euros auprès de banques françaises et internationales, pour une maturité finale au 16 juillet 2025. Ce contrat de crédit a été amendé le 12 février 2019.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit en cas d'utilisation est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,250 % et 1,200 % par an.

Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2020.

Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu en 2010 le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale en 2020 – cette ligne est totalement amortie depuis le 28 juillet 2020.

Le 8 décembre 2016, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux de fibre optique. Cette ligne amortissable à compter de 2020 présente une maturité finale en 2030.

Le 17 décembre 2018, un nouvel emprunt de 300 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux de fibre optique.

Ces deux lignes de crédit sont totalement utilisées au 30 juin 2020.

Par ailleurs l'ensemble des contrats de ces crédits a été amendé le 22 février 2019.

Lignes bilatérales avec KFW IPEX-Bank :

Le 13 décembre 2017, dans le cadre du développement du Groupe dans le déploiement de son réseau FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu le soutien de KFW IPEX-Bank à travers la mise en place d'une ligne de crédit de 90 millions d'euros. Cette ligne, sous forme de prêt amortissable, a une maturité finale de 11 ans. Par ailleurs, le contrat du crédit a été amendé le 15 février 2019. Cette ligne est totalement utilisée au 30 juin 2020.

Le 26 avril 2019, un nouvel emprunt de 150 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes et mobiles en France et en Italie. Cette ligne amortissable présente une maturité finale en 2031. Cette ligne de crédit est non utilisée au 30 juin 2020, et reste disponible jusqu'au 26 avril 2021.

Le taux d'intérêt applicable sur ces crédits en cas d'utilisation est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau de levier financier du Groupe, soit entre 0,90 % et 1,20 % par an.

Schuldscheindarlehen (placement privé de droit allemand auprès d'investisseurs institutionnels) :

Le 22 mai 2019, le Groupe ILIAD a émis un Schuldscheindarlehen d'un montant total de 500 millions d'euros comprenant :

- Trois tranches fixes d'un montant total de 175 millions d'euros avec des taux de 1,400%, 1,845% et 2,038% et remboursables in fine respectivement aux échéances 22 mai 2023, 22 mai 2026 et 24 mai 2027
- Trois tranches variables d'un montant total de 325 millions d'euros avec des marges de 1,40%, 1,70% et 1,80% et remboursables in fine respectivement aux échéances 22 mai 2023, 22 mai 2026 et 24 mai 2027

Pour rappel, la liste des emprunts bancaires ci-dessus exclut les contrats de financement ayant été remboursés totalement par anticipation lors du premier trimestre 2020 aux dates suivantes :

- Le 9 janvier 2020 : un crédit à terme syndiqué de maturité 2023 (500 millions d'euros d'encours)
- Le 27 janvier 2020 : une ligne bilatérale de maturité 2023 (50 millions d'euros d'encours)
- Le 28 février 2020 : une ligne BEI de maturité finale 2022 (83 millions d'euros d'encours)

Programme de titres négociables à court et moyen terme

Programme NEU CP (< 1 an) de 1 400 millions d'euros :

Le Groupe ILIAD dispose d'un programme de Neu CP (anciennement billets de trésorerie) d'un montant de 1 400 millions d'euros.

Le programme a été de nouveau renouvelé pour un an le 22 juillet 2020.

Au 30 juin 2020, ce programme était utilisé à hauteur de 510 millions d'euros.

Programme NEU MTN (> 1 an) de 300 millions d'euros :

Depuis le 2nd semestre 2018, le Groupe ILIAD dispose également d'un programme Neu MTN de 300 millions d'euros qui a été reconduit pour un an le 22 juillet 2020.

Au 30 juin 2020, ce programme n'était pas utilisé.

NOTE 12 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES
--

Semestre clos le 30 juin 2020 (en millions d'Euros)	Provision pour risques	Provision pour charges	Total
Montants au 1^{er} janvier 2020	51	269	320
Provisions additionnelles	1	0	1
Utilisations	-3	-30	-33
Reprises	-3	0	-3
Autres variations	0	7	7
Montants au 30 juin 2020	46	246	292
<i>Dont non courant</i>			<i>103</i>
<i>Dont courant</i>			<i>189</i>

31 décembre 2019 (en millions d'Euros)	Provision pour risques	Provision pour charges	Total
Montants au 1^{er} janvier 2019	34	3	37
Provisions additionnelles	21	252	273
Utilisations	-4	0	-4
Reprises	-1	0	-1
Autres variations	1	14	15
Montants au 31 décembre 2019	51	269	320
<i>Dont non courant</i>			<i>164</i>
<i>Dont courant</i>			<i>156</i>

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En millions d'Euros	30/06/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	1056	1304
Dettes fiscales et sociales	31	29
Autres dettes	0	0
Total	1 087	1 333

NOTE 14 : ENGAGEMENTS

13-1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers relatifs aux emprunts sont décrits en note 10.

Au 30 juin 2020,

- le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 1 528.3 MEuros.
- le montant des autres engagements reçus par le Groupe ILIAD s'élève à 3 MEuros.

Les engagements donnés se rapportent principalement à des garanties financières données dans le cadre des attributions de licences mobiles en France ou en Italie.

13 -2. PROCES ET LITIGES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Iliad est impliqué dans des litiges sociaux, réglementaires, fiscaux et commerciaux.

Les principaux litiges en cours sont les suivants :

Litiges SFR :

Par assignation du 27 mai 2014, SFR demande au tribunal de commerce de Paris de condamner solidairement Free Mobile, Free et Iliad à payer la somme de 493,2 millions d'euros en réparation du préjudice économique, d'image et morale que la société aurait subi du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Free Mobile, Free et Iliad contestent la position de SFR et ont formulé une demande reconventionnelle d'un montant de 475 millions d'euros pour Free Mobile et 88 millions d'euros pour Free également du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Par jugement du 29 janvier 2018, et après compensation, le Tribunal de Commerce a condamné SFR à indemniser Free Mobile à hauteur de 5 millions d'euros. SFR a fait appel de la décision. L'affaire est toujours en cours.

Par assignation du 31 juillet 2015, Free demande au tribunal de commerce de Paris de condamner Numéricâble-SFR pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de parasitisme commercial résultant de l'utilisation du terme « Fibre » pour désigner un accès terminé par câble et voir réparer son préjudice. Le Tribunal de Commerce a condamné solidairement SFR et NC Numéricâble pour pratique commerciale trompeuse dans l'utilisation du terme « fibre » pour les offres RED FIBRE, BOX FIBRE STARTER, BOX FIBRE POWER et BOX FIBRE FAMILY en raison de leur terminaison coaxiale finale. En conséquence, le tribunal a condamné solidairement SFR et NC Numéricâble à un certain nombre d'objections. SFR a fait appel de la décision. L'affaire est toujours en cours.

Par assignation du 20 aout 2019, les sociétés BFM TV, RMC Découverte et Diversité TV France ont assigné Free devant le tribunal de grande instance en vue de voir condamner cette dernière pour violation de leurs droits voisins et leurs marques. Au titre des droits voisins, les sociétés demandent au tribunal une indemnité forfaitaire, dont elles feront entre elles affaire de la répartition, de 811.600 euros par mois au prorata et pour chaque mois qui se sera écoulé entre le 20 mars 2019 et la date de la fin de la violation revendiquée, ainsi que 150 000 euros de préjudice

moral. Au titre des marques, les sociétés BFM TV et RMC Découverte demandent au tribunal une indemnité de 2 000 000 euros, la société Diversité TV France demandant 500 000 euros. L'ensemble des sociétés demandent, enfin, 70 000 au titre du préjudice moral causé par l'atteinte à leurs marques. La société Free estime n'être l'auteur d'aucune des violations revendiquées par les sociétés BFM TV, RMC Découverte et Diversité TV France. L'affaire est en cours.

Litiges BOUYGUES TELECOM :

Fin 2014, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris pour une soi-disant violation de ses obligations en qualité d'opérateur de téléphonie mobile et de soi-disant pratiques commerciales trompeuses. Free Mobile conteste la position de Bouygues Telecom qu'elle considère non fondée. Bouygues Télécom a chiffré le préjudice qu'il estime avoir subi à 813 millions d'euros. Par décision du 27 février 2019, le Tribunal de Commerce de Paris a débouté Bouygues Telecom de l'ensemble de ses demandes et a condamné Bouygues Telecom à verser à Free Mobile 350 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile. Le 10 février 2020, Bouygues Telecom a fait appel de la décision du tribunal de commerce de Paris.

Par assignation du 10 novembre 2015, Free a assigné Bouygues Telecom devant le Tribunal de Commerce de Paris pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de dénigrement dans le cadre de la commercialisation et voir réparer son préjudice de 275,6 millions d'euros. Bouygues Telecom a fait une demande reconventionnelle estimant avoir subi un préjudice d'une prétendue pratiques de concurrence déloyale lui ayant causé un préjudice de 284,7 millions d'euros. L'affaire est toujours en cours.

Litige UFC :

Par assignation du 11 mars 2019 sur le fondement de l'article 623-1 du code de la consommation, l'UFC demande au Tribunal de Grande Instance de Paris de condamner Free Mobile pour non-respect de ses obligations contractuelles en ce qu'elle aurait prélevé des frais de non-restitution de terminaux confiés en location à 9 abonnés alors que ceux-ci auraient justifié de leur expédition conformément aux Conditions Générales d'Abonnement. L'UFC demande donc la condamnation de Free Mobile au remboursement des frais perçus ainsi qu'à des mesures de publication pour informer les consommateurs concernés de leur droit à indemnisation. L'affaire est toujours en cours.

NOTE 15 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de change, le Groupe a mis en place une politique de couverture de ses décaissements en US dollars.

Compte tenu de la part significative des financements à taux fixes (emprunt obligataire et lignes BEI), le Groupe ILIAD n'a pas jugé nécessaire la mise en place de contrats de swap de taux.

En Millions d'Euros	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Couvertures de change	2	1
Couvertures de taux	0	0

NOTE 16 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les seules transactions avec des parties liées concernant les dirigeants.

Transactions avec les principaux dirigeants :

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe ILIAD.

- La rémunération des 11 principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En millions d'Euros	30/06/2020	30/06/2019
▪ Rémunération totale	0,9	1,4
▪ Paiements en actions ou assimilés	6,2	4,9
Total	7,1	6,3

Impact des attributions gratuites d'actions Free Mobile existantes à émettre

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant. Un premier mécanisme de liquidité partielle a été autorisé courant 2015.

Le 09 mars 2016, le Conseil d'Administration de la société ILIAD a décidé d'autoriser un second mécanisme de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des plans d'attributions gratuites d'actions. Ce mécanisme a porté au maximum sur 10% des actions initialement attribuées qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé par un expert indépendant.

Le 06 mars 2017, le Conseil d'Administration de la société ILIAD a décidé d'autoriser un nouveau mécanisme de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des plans d'attributions gratuites d'actions. Ce mécanisme a porté au maximum sur 12,5% des actions initialement attribuées qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé par un expert indépendant.

Les 12 mars et 14 mai 2018, le Conseil d'Administration de la société Iliad a décidé d'autoriser de nouveaux mécanismes de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des plans d'attributions gratuites d'actions. Ces mécanismes ont porté globalement au maximum sur 30% des actions initialement attribuées qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé à chaque fois par un expert indépendant.

Le 14 juin 2019, le conseil d'administration de la Société, après examen des recommandations du Comité des rémunérations, a autorisé la mise en oeuvre de la liquidité des actions Free Mobile prévue par le pacte d'actionnaires signé en 2010, par l'exercice de la promesse de vente des actions stipulée au profit de la Société.

Conformément au pacte, la liquidité a été réalisée exclusivement en titres Iliad et la valorisation des actions Free Mobile a été effectuée par un expert indépendant sur la base d'une approche multicritères (multiple d'Ebitda, Ebitda-Capex...). Le conseil d'administration a nommé, sur recommandation des administrateurs indépendants, un second cabinet d'expert afin d'apporter un degré de confort supplémentaire aux actionnaires d'Iliad. La valeur des actions Free Mobile ressort à 11,7 euros et la parité d'échange est de 8,9 actions Free Mobile pour une action de la Société. Iliad a ainsi échangé, courant juillet, les actions Free Mobile contre 954 046 actions de la société aux salariés et mandataires sociaux concernés. A l'issue de cette transaction, Iliad détient 99,62 % de Free Mobile.

Impact des attributions gratuites d'actions ILIAD :

Plan 2017

ILIAD a mis en place, suite à l'autorisation de l'assemblée générale du 19 mai 2016, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 0,5% du capital social.

Au cours de l'exercice 2017, une attribution globale représentant 0,5% du capital d'ILIAD a été allouée à 61 salariés du Groupe ou dirigeants.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en quatre tranches inégales, exerçables entre 2020 et 2023, sous réserve du respect de conditions de présence et conditions de performances.

Plan 2018

ILIAD a mis en place, suite à l'autorisation de l'assemblée générale du 16 mai 2018, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 1% du capital social.

Au cours de l'exercice 2018, une attribution globale représentant 0,5% du capital d'ILIAD a été allouée à 122 salariés du Groupe ou dirigeants.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en quatre tranches égales, exerçables entre 2021 et 2024, sous réserve du respect de conditions de présence et conditions de performances associées à chacune des périodes d'acquisitions.

Plan 2019

Au cours de l'exercice 2019, une attribution globale représentant près de 0,5% du capital d'ILIAD a été allouée à 184 salariés du Groupe ou dirigeants.

Pour chaque bénéficiaire, cette attribution est répartie en trois tranches inégales, exerçables entre 2021 et 2023, sous réserve du respect de conditions de présence et conditions de performances associées à chacune des périodes d'acquisitions.

Impact des attributions gratuites d'actions ILIAD Italia :

ILIAD Holding S.p.A a mis en place, suite à l'autorisation de l'administrateur du 16 juillet 2018, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 2,7% du capital social de sa filiale la société ILIAD Italia et a arrêté la liste des bénéficiaires.

Une première attribution globale définitive représentant 2,5 % du capital d'ILIAD Italia a été allouée courant 2018 à 53 salariés italiens ou français du Groupe (dont un dirigeant italien). Une attribution complémentaire d'environ 0,15% de capital a été allouée courant 2019 à 13 salariés italiens du Groupe.

Pour chaque bénéficiaire, les actions sont acquises au terme d'une période de deux ans, sous réserve du respect de conditions de présence. Les titres reçus seront soumis à une période d'incessibilité de cinq ans à l'issue de laquelle le plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en titres ILIAD ou à défaut en numéraire. Dans cette hypothèse, le prix des titres ILIAD Italia sera fixé à dire d'expert indépendant.

Transaction avec On Tower France:

Dans le cadre du partenariat stratégique du Groupe Iliad avec le groupe Cellnex concernant ses activités d'infrastructures passives de télécommunications mobiles en France et en Italie, la société On Tower France fournit depuis décembre 2019 pour le Groupe ILIAD des prestations d'accueil sur des infrastructures passives de télécommunications en France. Le partenariat prévoit également la construction de nouveaux sites qui seront vendus par le Groupe ILIAD à On Tower France. Au 30 juin 2020, le Groupe ILIAD détient 30% des titres d'On Tower France.

Transaction avec NJJ Boru :

Le Groupe ILIAD réalise des prestations diverses pour le compte de la société NJJ Boru (détenue à 49% par le Groupe Iliad), maison mère de la société EIR. Le montant reconnu au titre de ces prestations en chiffre d'affaires au titre du premier semestre 2020 s'élève à 1 425K€

Transaction avec Monaco Telecom :

Le Groupe ILIAD a signé un protocole d'accord avec la société Monaco Telecom, société monégasque contrôlée par une partie liée au Groupe ILIAD, pour louer des sites sur lesquels sont installés des équipements du Groupe. Le montant facturé par Monaco Telecom au 30 juin 2020 au titre de la mise à disposition de ces sites s'élève à 750 K€.

Transaction avec Salt Mobile :

Free Mobile réalise des prestations techniques pour le compte de la société SALT, société suisse contrôlée par une partie liée au Groupe ILIAD. Le montant reconnu en chiffre d'affaires au 30 juin 2020 s'est élevé à 1 125 K€.

Transaction avec IFT :

La société IFT fournit à Free, dans le cadre d'un contrat de services de très long terme sans engagement de volume, l'ensemble des services d'accès et d'informations aux prises cofinancées.

NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes du 30 juin 2020 n'est intervenu entre le 1^{er} juillet 2020 et la date d'arrêté des comptes.

ILIAD SA

Société anonyme
16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires

ILIAD SA

16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ILIAD SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 2 septembre 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 2 septembre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 3 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Thierry Leroux

François Buzy



Société anonyme au capital de 13 113 261,52 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 02 septembre 2020

Thomas Reynaud
Directeur Général d'Iliad